{BnF Gallica

L'Echo de la F.A.R.A.C. Organe officiel et exclusif de la Fédération des amicales régimentaires et d'anciens combattants

Source gallica.bnf.fr / Ville de Paris / Bibliothèque historique

BnF Gallica

L'Echo de la F.A.R.A.C. Organe officiel et exclusif de la Fédération des amicales régimentaires et d'anciens combattants. 1937/08-1937/10.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter **utilisationcommerciale@bnf.fr**.

10e ANNÉE — N° 83 Prix : 1 franc AOUT - SEPTEMBRE - OCTOBRE 1937

L'Echo de la F.A.R.A.C.

ORGANE OFFICIEL ET EXCLUSIF
DE LA
FÉDÉRATION DES AMICALES RÉGIMENTAIRES
& D'ANCIENS COMBATTANTS
PARAISSANT LE 5 DE CHAQUE MOIS

Union des Sociétés Régimentaires fondée en 1898

Reconnue d'utilité publique par décret présidentiel du 8 Juillet 1924

Rédacteur en Chef : Pierre L. BENOIT

BUREAU HONORAIRE

Présidents Honoraires
GUITTER, ✻, ✠, ✠.
GUIGARD, I. ✠.
VIRAT Père, ✻.
Vice-Présidents Honoraires
Dr QUIDET, ✻, ✠.
PICHAUT H., I. ✠, ✠.
JOURDAIN, ✻, ✠.
TRIBOULAT, ✻, I. ✠.

SERVICES DE LA F.A.R.A.C.

Service Juridique
MILLOT, C. ✻, ✠
Carte du Comb. N° 14.928
SOLAL ✻ et GAYDA

Service des Remises
CASSET, ✠, ✠
Carte du Comb. N° 38.658

Commission des Fêtes
G. LESENFANT, ✻, ✠, ✠, ✠, ✠✠
Carte du Comb. N° 20.816

Action Sociale et Propagande
BALME, ✻, ✠, ✠, ✠
Carte du Comb. N° 71.418

Placement gratuit
FLIEG
Carte du Comb. N° 446.088

Services Médicaux
Médecine :
Dr PAGNIER, ✻, ✠
Chirurgie :
Dr BLOCH, ✻, ✠
Dentiste :
Dr ARNOLD

Commission du Journal
L. MOUSSOU, O. ✻, ✠
Carte du Comb. N° 123.368

Tir et Education Physique
MESSAL, O. ✻, ✠, C. ✠✠✠✠✠
Carte du Comb. N° 59.687

Porte-Drapeau titulaire
WALCH, ✻, ✠
Carte du Comb. N° 492
Adjoint
FOUCAUD, ✠, ✠, ✠, ✠, ✠
Carte du Comb. N° 18.778

Rédaction et Administration
28, BOULEVARD DE STRASBOURG, 28
Téléph.: Botzaris 18-48 PARIS-Xe Téléph.: Botzaris 18-48

COMITE DIRECTEUR

Président
J.-E. MAURER, C. ✻,
G. C. ✠, ✠, I. ✠, ✠, ✠
Carte du Comb. N° 188.942

Vice-Présidents
BALME, ✻, ✠, ✠, ✠
Carte du Comb. N° 71.413
Léon MOUSSOU, O. ✻, ✠, ✠
Carte du Comb. N° 123.368
F. MILLOT, C. ✻, ✠, ✠
Carte du Comb. N° 14.928
MESSAL, O. ✻, ✠, C. ✠✠✠✠✠
Carte du Comb. N° 59.687

Secrétaire Général
G. LESENFANT, ✻, ✠, ✠, ✠, ✠✠
Carte du Comb. N° 20.816

Secrétaire Général Adjoint
P. BENOIT, ✻, ✠, O. ✠, ✠
Carte du Comb. N° 31.430

Trésorier Général
MACPHERSON, ✻, ✠, ✠, ✠
Carte du Comb. N° 11.273

Trésorier Adjoint
M. HEBERT, ✠, ✠
Carte du Comb. N° 38.657

Archiviste
SCHMID, ✠, O. ✠, ✠, ✠
Carte du Comb. N° 14.324

ADMINISTRATEURS

MINET, ✻, ✠, I. ✠
Carte du Comb. N° 16.239
DE CHARMASSE, O. ✻, ✠, ✠
G. O. ✠, ✠, ✠, ✠, ✠
Carte du Comb. N° 45.999
CASSET, ✠, ✠
Carte du Comb. N° 38.658
TRANCHANT, ✻, ✠, ✠, ✠
Carte du Comb. N° 513.312
FAES, ✠, ✠, ✠, ✠
Carte du Comb. N° 36.757

Source gallica.bnf.fr / Ville de Paris / Bibliothèque historique

HISTORIQUE DE LA F. A. R. A. C.

En 1898, le Colonel de VILLEBOIS-MAREUIL, atteint par la limite d'âge, quittait le commandement du 1er Régiment de la Légion Etrangère à Sidi-Bel-Abbès. Fixé à Paris et désireux de toujours servir, il groupa en une « Union », bien modeste, les sociétés d'anciens militaires qui végétaient, isolées, dans la Capitale. Sept répondirent à son appel.

Le développement et le succès s'annonçaient rapides quand éclata la guerre entre le Transvaal et le Royaume Uni. Toujours chevaleresque, le Colonel de Villebois-Mareuil mit son épée au service du Droit et de la Justice. Il devait trouver, dans les rangs boers, une mort glorieuse, digne fin d'une vie généreuse et pleine de noblesse.

Pierre WALLARD, président de l'Association des Anciens Chasseurs d'Afrique, reprit le flambeau qu'il transmit ensuite au camarade PLANCHON, mort glorieusement pour la France pendant la grande guerre.

Entre temps, la petite Union était devenue une Fédération comptant 34 unions et sociétés présidée par LEMAIRE, également président des Anciens Chasseurs d'Afrique.

Le 2 août 1914, la mobilisation générale priva, hélas! la Fédération de presque toutes ses forces vives. Elle se serait trouvée désemparée si le vice-président GUIGARD, secondé par LION et VIRAT PERE, n'avait eu souci de perpétuer le sentiment d'entr'aide et de solidarité qui était la raison même de son existence.

11 Novembre 1918! Les cloches sonnent joyeusement la fin de la guerre et la Victoire. La France entière vibre de gratitude pour ses 1.500.000 enfants tombés au champ d'honneur.

Les unions et sociétés se regroupent, de nouvelles associations se créent : 42 composent la Fédération en octobre 1920. Par 41 voix sur 42 votants, la Fédération confie ses destinées, en un congrès, au Président-Fondateur de la Légion (société de secours mutuels des anciens officiers, sous-officiers et soldats des régiments de la Légion Etrangère), le camarade MAURER, constamment réélu depuis par acclamations unanimes.

Récompense officielle, la grande famille, devenue la Fédération des Amicales Régimentaires et d'Anciens Combattants (F.A.R.A.C.) a été reconnue d'utilité publique par décret en date du 8 juillet 1924. Son développement constant fait qu'elle réunit actuellement, décembre 1936, 124 unions et sociétés groupant plus de 130.000 membres.

Tous animés du même esprit de solidarité et de fraternité n'ont qu'une foi commune : l'amour de leur Pays et se tiennent à l'écart des discussions politiques, philosophiques et confessionnelles dont l'action ne peut être que dissolvante.

Affiliée à la Confédération Nationale des Anciens Combattants depuis sa fondation, participant assidument aux travaux de son conseil d'administration et de ses commissions, affiliée également au Comité Départemental de la Seine, la F.A.R.A.C. prend une part active à toutes les discussions pour l'amélioration du sort des Victimes de la Guerre dans le cadre des intérêts généraux du Pays.

Par son esprit conciliateur, par son désintéressement, par son énergie quand il est nécessaire, la F.A.R.A.C. a affirmé la grande place que lui valait déjà son ancienneté parmi les groupements d'anciens combattants.

Elle peut envisager l'avenir avec sérénité parce que son existence et son recrutement se prolongent avec les jeunes qui, leur service militaire accompli, ont hâte de grossir les rangs des amicales formant les rallonges de leur régiment.

UNISSONS - NOUS

L'union fait la force. Pourquoi rester isolé?

Amicalistes, la F.A.R.A.C. répond à vos aspirations : servir et non pas se servir.

C'est un devoir pour vous que de venir collaborer à l'œuvre commune. Vous ne devez pas hésiter.

Vous manque-t-il quelques précisions? Si oui, faites-nous le savoir. Un délégué à la propagande se rendra à tout rendez-vous que vous voudrez bien lui fixer pour vous donner tous les renseignements nécessaires.

Qu'il soit bien entendu que la F.A.R.A.C. ne s'immisce en quoi que ce soit dans la vie des sociétés qui conservent toute leur autonomie.

Aussi, n'hésitez pas : ADHEREZ A LA F.A.R.A.C.

(Voir page 3 de la couverture la composition de la F.A.R.A.C.)

L'Écho de la F.A.R.A.C.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
28, Boul. de Strasbourg - PARIS-10e
Téléphone : BOTzaris 18-48

ORGANE OFFICIEL
DE LA F. A. R. A. C.
Paraissant le 5 de chaque mois

ABONNEMENT
France : Un an ..... 5 fr
Étranger : Un an ..... 10 fr

Les manuscrits non inserés ne sont pas rendus — La teneur des Articles n'engage que la responsabilité de leur auteur
Les Abonnements partent du 1er Novembre de chaque année
Les Comptes-rendus des Sociétés doivent parvenir au Secrétariat Général avant le 22 de chaque mois

Pour mieux se connaître afin de mieux s'apprécier !

Par la promotion parue à « l'Officiel » le 30 juillet dernier, le Secrétaire général de la Confédération Nationale des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre, mon cher et excellent ami Georges Rivollet, a été promu au grade d'officier de la Légion d'honneur, au titre des Affaires Etrangères, et je suis certain que la très grande majorité des 3.800.000 membres qui composent l'effectif de la Confédération, a été surprise que l'ancien Ministre des Pensions, le plus dévoué d'entre nous, puisqu'animateur de toute la génération du feu, ait arboré si longtemps le simple ruban, alors que comme Ministre des Pensions et Secrétaire général de la Confédération Nationale, il a prodigué à tant de nos camarades bon nombre de cravates et rosettes. Or, ayant depuis toujours compris la noblesse de caractère de notre ami, je ne suis nullement surpris qu'ayant le choix entre sa fonction de secrétaire général et son action prépondérante dans le rassemblement pour la paix, qui dépend du Quai d'Orsay, il n'ait pas hésité à donner sa préférence à la promotion du Ministère des Affaires Etrangères, duquel ressort le rassemblement de la paix, idéal sacré de tous les anciens combattants, alors que le service des Pensions n'est, par définition, qu'une institution issue de l'époque tragique 1914-1918.

Ce choix fait le plus grand honneur à Rivollet, puisqu'on peut lui attribuer aussi une autre signification; en optant pour la promotion des Affaires Etrangères, il rendait ainsi disponible une rosette de la promotion des Pensions pour un autre de nos bons camarades méritant. Je voudrais que tous les anciens combattants comprennent le geste et la noblesse d'esprit de notre Secrétaire général, geste dicté par son dévouement à la cause sacrée de ses anciens frères d'armes; que Rivollet reçoive ici, une fois de plus, les félicitations sincères de la F.A.R.A.C. tout entière et de son président en particulier et nul doute que l'attitude de Rivollet sera de nature à le faire mieux connaître et à faire mieux apprécier son action bienfaisante et désintéressée.

***

Par décret en date du 6 août, rendu sur la proposition du Ministre des Pensions, notre cher camarade Marcel Lasseron a été nommé chevalier de la Légion d'honneur; si la F.A.R.A.C. s'honore de cette distinction, Lasseron peut en être fier à juste titre, car il mérite d'être mieux connu afin d'être davantage apprécié de ses camarades, si toutefois cela est possible; nos félicitations les plus vives sont acquises au nouveau chevalier, de même que nous offrons toute notre gratitude au Ministre des Pensions, notre cher camarade Albert Rivière, qui a bien voulu faire ce geste en faveur de l'un des nôtres.

Par la lecture de son *curiculum vitæ*, on se représente Lasseron comme le type de l'homme complet par excellence, par l'accomplissement de son devoir dans les multiples fonctions bénévoles qu'il assume dans le domaine social et humanitaire.

Né le 4 juillet 1894, il s'engage au 32e régiment d'Infanterie, le 30 mai 1913; est nommé sergent le 10 juin 1914 et le 2 août, part avec son régiment défendre le sol sacré de la patrie; sergent-major le 3 septembre 1914, il est blessé le 3 novembre, en Belgique, au cours d'une reconnaissance des plus périlleuses; blessé une seconde fois, aux mains et à la cuisse, il essayait quand même d'entraîner ses homme à l'assaut, mais blessé pour la troisième fois, il dut finalement abandonner le combat.

Proposé pour la réforme, il s'y refuse; mais, par suite de ses blessures, est versé, le 16 septembre 1916, dans le service auxiliaire, ce qui ne l'empêcha pas de retourner, sur sa demande, dès mars 1917, dans la zône des armées.

Titulaire d'une pension d'invalidité permanente de 25 %, titulaire de 3 blessures et 2 citations, il obtint

la Médaille Militaire, par décret en date du 19 décembre 1934.

Je manquerais au premier chef à mon amitié envers un camarade aussi dévoué que Lasseron, si je passais sous silence les 2 citations qu'il a à son actif :

1° Citation à l'ordre de la Division N° 35, du 4 janvier 1916 : « A été blessé grièvement en exécutant « volontairement une reconnaissance des plus difficiles, le 3 novembre 1914; a toujours été pour ses hommes « un exemple de courage et d'énergie au cours des engagements d'août, de septembre et d'octobre 1914. »

2° Cité à l'ordre de la Division N° 1581, du 28 juin 1916 : « Très bon sous-officier qui a toujours fait « preuve de courage, a été blessé le 3 novembre 1914, au moment où il allait entraîner sa section à l'assaut « des positions ennemies. »

Démobilisé le 19 août 1919, il n'oublia pas ses camarades de combat et, dès 1922, fonda l'Amicale des anciens des 32e, 232e R.I.; 69e R.I.T. et leurs cadets; il en fut nommé Président et depuis constamment réélu, ayant su conserver la confiance de ses camarades par son dévouement inlassable à la cause commune.

Mais là ne s'arrêta point son action bienfaisante dans le domaine social; nommé successivement: membre fondateur de la caisse des écoles du 1er arrondissement; membre bienfaiteur de la caisse des écoles du 3e Arrondissement; Président de la Fanfare des Halles; Vice-président du Comité des fêtes du 1er arrondissement; Président du Syndicat d'initiative de Gournay-sur-Marne; Commissaire du bureau de bienfaisance du 1er arrondissement et enfin membre du Conseil d'administration de notre chère F.A.R.A.C. depuis 15 ans, sans oublier que depuis 1925 il est à la tête de l'une des plus importantes charges de mandataire aux Halles Centrales, ce qui lui permet d'augmenter son rayon d'action de solidarité au profit de son nombreux personnel.

Il m'est agréable de proclamer combien le dévouement de nos camarades est poussé jusqu'à l'abnégation et je profite une fois de plus de l'occasion pour les remercier tous des sentiments qui les animent les uns envers les autres. Comme je l'ai dit et écrit à maintes reprises, les distinctions parcimonieusement accordées à nos camarades, mais toutes hautement méritées, ne doivent pas être une fin mais au contraire un stimulant; elles doivent les engager à persévérer dans l'effort et à l'augmenter car aussi longtemps qu'il reste quelque chose à faire dans les domaines individuel ou collectif, il n'y a rien de fait.

J.-E. MAURER.

AVIS TRES IMPORTANT

VISITE DE L'EXPOSITION INTERNATIONALE

La Fédération des Amicales Régimentaires et d'Anciens Combattants sera reçue officiellement à l'Exposition le dimanche 24 octobre. Le programme de cette réception comportera la visite en groupe de quelques pavillons, une promenade en vedette et un vin d'honneur. Le nombre des participants étant limité à 250, les camarades qui désirent y prendre part sont priés de se faire inscrire le plus tôt possible au secrétariat général de la Fédération, 28, boulevard de Strasbourg. Aucune inscription ne pourra plus être reçue lorsque le nombre des inscriptions aura atteint le chiffre fixé ci-dessus. D'autre part, en raison des préparatifs qui doivent être faits en vue de cette visite à l'Exposition, aucune inscription ne sera plus recevable après le mercredi 20 octobre.

Rassemblement le dimanche 24 octobre, à 9 h. 30, à la Porte du Trocadéro, d'où le groupe pénétrera dans l'enceinte de l'Exposition (entrée gratuite).

AVIS TRES IMPORTANT

Nous vous rappelons que la F. A. R. A. C. aura l'honneur de raviver la Flamme du Souvenir sous l'Arc de Triomphe de l'Etoile le

SAMEDI 30 OCTOBRE 1937

En conséquence, rassemblement à 18 h. 10, station métro George-V, angle des avenues des Champs-Elysées et George-V. Drapeaux, étendards et fanions déployés. Décorations et insignes apparents.

Le cortège sera précédé d'une musique militaire. Suivant la tradition, un dîner amical réunira à 19 h. 30 au Restaurant de l'Ermitage, avenue Mac-Mahon, tous les membres de la F. A. R. A. C., leurs familles et leurs amis. Prix du dîner : 35 francs par personne (service compris).

En raison du caractère tout amical de ce dîner traditionnel, le Comité directeur et la Commission des fêtes espèrent que vous répondrez favorablement à cet appel et à cet effet vous prient de vouloir bien envoyer d'urgence et au plus tard le 20 octobre vos adhésions au camarade Lesenfant, secrétaire général de la F. A. R. A. C., 28, boulevard de Strasbourg, Paris.

Dans l'attente de vous lire, croyez, monsieur et cher camarade, à l'assurance de notre inaltérable dévouement.

Le secrétaire général,
G. LESENFANT.

Le président de la F. A. R. A. C.,
J. E. MAURER.

ATTENTION. — La prochaine réunion du Conseil d'administration de la F. A. R. A. C. aura lieu le MARDI 12 OCTOBRE, à 20 h. 45, au siège, 28, boulevard de Strasbourg.

Réunion du Comité directeur le LUNDI 11 OCTOBRE, à 21 heures.

NOTE TRES IMPORTANTE

Avec le présent numéro se termine l'abonnement annuel de l'ECHO DE LA F. A. R. A. C.

En raison du relèvement important de la taxe d'envoi des journaux imprimés périodiques, nous nous voyons dans l'obligation de porter de 5 francs à 6 francs le montant de l'abonnement annuel.

Le nouvel abonnement pour la période 1937-1938 commencera avec le numéro de novembre prochain.

Conseil d'Administration

SEANCE du 12 JUILLET 1937

Le Président J. E. Maurer ouvre la séance à 21 h. 15.

Sont présents au bureau : les camarades Balme, premier vice-président; Moussou, Millot et Colonel Messal, vice-présidents; G. Lesenfant, secrétaire général; M. Macpherson, trésorier général; Pierre Benoit, secrétaire général adjoint; Minet, Casset, Schmidt, Faes, membres du Comité directeur; Walch, porte-drapeau; Foucaud, porte-drapeau adjoint; Flieg, directeur du service de placement fédéral.

Sont excusés : les camarades Hébert, trésorier général adjoint; de Charmasse, membre du Comité directeur; Capitaines Dutfoy, Maillot, Lasseron, Hornac, Garnaud et Heurlet.

Lecture est donnée du procès-verbal de la séance du 8 juin, lequel est adopté sans observation.

Dès l'ouverture de la séance, le Président Maurer fait part d'une triste nouvelle : notre cher camarade Druon, gérant de la F. A. R. A. C., est décédé des suites d'une longue et douloureuse maladie et laisse une veuve et une fillette.

Après avoir retracé les états de service de notre cher disparu, tant à la Légion où il fit brillamment son devoir qu'à la F. A. R. A. C. où il fut un dévoué serviteur. Le Président Maurer, exprimant toute la peine qu'il ressentait de voir partir ce collaborateur de la grande famille fédérale, invite l'assemblée à se joindre à lui pour adresser en une minute de silence un souvenir ému à la mémoire du cher et regretté camarade Druon. L'assemblée se joint également à son Président pour adresser à Mme Druon et à sa jeune fille ses condoléances douloureusement émues.

A la réunion du Comité directeur qui a précédé la réunion du Conseil d'administration, un secours de 1.000 francs a été accordé à Mme Druon, dont 500 francs offerts spontanément par le Président Maurer.

Le Président invite tous les camarades à assister aux obsèques du cher disparu qui seront célébrées le 13 juillet, à 10 heures du matin; réunion au siège social.

Par ailleurs, le Président fait part du décès de la fille unique de notre cher camarade Colonel Fabre, président du Burnous. L'assemblée se joint au Président pour adresser au camarade Fabre ses condoléances émues.

Comme il n'est pas d'usage à la F. A. R. A. C. de rester sur de si mauvaises impressions, le Président a la joie de faire connaître à l'assemblée qu'il a représenté la F. A. R. A. C. au mariage de Mlle Caillet, fille de notre cher camarade secrétaire général des A. C. Bretons et, renouvelant ses félicitations au camarade Caillet, forme des vœux pour le jeune ménage.

C'est avec un vif plaisir que nous apprenons que le camarade Bassetti, vice-président du 23e Dragons, a été nommé chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur. Le camarade Pierre Benoit transmettra au camarade Bassetti les félicitations de la grande famille fédérale.

Le Président adresse ses remerciements aux sociétés et aux camarades qui ont pris part à la cérémonie annuelle à l'Arc de Triomphe et à la remise du drapeau aux anciens de la 97e D. I. T.

La parole est donnée sur sa demande au camarade Souverain, président de cette Association, qui tient à renouveler ses remerciements au Président et à tous les camarades fédérés.

Le Président rappelle que la F. A. R. A. C. aura l'honneur de raviver la Flamme le samedi 30 octobre. Cette cérémonie sera, comme les années précédentes, suivie d'un dîner amical et une circulaire motivée sera en temps voulu adressée à toutes les sociétés par les soins du secrétariat général.

Représentations. — La F. A. R. A. C. a été représentée :

Le 9 juin, par le Président et le vice-Président Moussou, au banquet des Anciens du 23e Dragons.

Le 12 juin, par Foucaud, avec le drapeau fédéral, au requiem célébré par le Souvenir Français.

Le 13 *juin*, par le premier vice-président Balme, au banquet de clôture du Congrès de Aide et Protection.

Le même jour, par le Président Maurer, représentant officiellement le bureau de la Confédération Nationale des A. C. et V. G., au banquet de clôture du Congrès des Armées de terre, de mer et de l'air.

Le même jour également par le camarade Walch avec le drapeau fédéral à la remise d'un drapeau aux Anciens Combattants Montmartrois et aux cérémonies organisées par les Zouaves.

Le 15 *juin*, par le Président, à la réception offerte par la C. N. A. C. V. G. en l'honneur de Mme Thompson.

Le 19 *juin*, par le secrétaire général, à la fête du 46e R. I.

Le 20 *juin*, par le Président, au banquet de clôture du Congrès de l'U. N. C.

Le 22 *juin*, par le Président, au C. A. de la Confédération.

Le 24 *juin*, par le Président, à la réception organisée par la C. N. en l'honneur d'une délégation des A. C. tchécoslovaques.

Le 26 *juin*, par le Président et Foucaud avec le drapeau fédéral, à la Flamme ravivée par les Coloniaux.

Le même jour, par le secrétaire général, au banquet de clôture du Congrès des Blessés du poumon et chirurgicaux.

Le 27 *juin*, par le Président en sa qualité de représentant du bureau de la C. N., au banquet de clôture de la F. F. A. C.

Le même jour, par le premier vice-président Balme, au banquet de la Rhénanie et de la Ruhr.

Le 30 *juin*, par le Président, les camarades Macpherson et Walch avec le drapeau fédéral, à la réception et à la Flamme ravivée par la Djellaba.

Le 2 *juillet*, par le Président, à la représentation unique en France d'un film documentaire d'un de nos camarades A. C. canadien.

Le 11 *juillet*, par le Président, au banquet de clôture du Congrès de la F. F. A. N. et A. G. M. G.

Invitations. — La F. A. R. A. C. sera représentée :

Le 19 *juillet*, au banquet de clôture du Congrès de l'U. N. M. R. A. C.

Le 22 *juillet*, au meeting des A. C. aveugles non pensionnés.

Le 21 *novembre*, au banquet des 73e et 273e R. I.

Correspondance. — Lecture est donnée de la correspondance échangée avec la C. N. et des réponses faites par son secrétaire général, le cher camarade Rivollet.

Lecture d'un dossier concernant les aveugles non pensionnés.

Lettre du Comité pour l'érection d'un mémorial à la mémoire des combattants du front d'Orient.

Correspondance du Comité national à la gloire de l'Infanterie française.

Situation financière. — La parole est donnée au camarade M. Macpherson, trésorier général, qui fait l'exposé de la situation financière ci-après :

Espèces en caisse		23.323 20
Recettes	1.016 25	
Dépenses	797 50	
En caisse		23.541 95

Actif au 30 juin 1937

Espèces en caisse		23.541 95
Fonds de dotation	8.833 33	
Loyers d'avance	3.600 »	
Actif		35.975 28

Service du placement. — La parole est donnée au camarade Flieg, directeur du service de placement, qui fait un rapport détaillé de la marche de son service duquel il ressort que, grâce au dévouement de ce camarade et à sa ténacité, 26 camarades ont été placés au cours du premier semestre, soit près de 70 % des demandes d'emplois reçues et l'assemblée tout entière se joint au Président pour remercier Flieg de ce merveilleux résultat.

Commission de l'Office départemental. — La parole est donnée au vice-président Messal qui fait un compte rendu de l'action de la Commission fédérale au sein du Conseil d'administration de l'Office départemental et fait connaître qu'à la dernière assemblée générale de cet organisme les camarades Lesenfant et Lévy ont été élus membres du collège électoral de l'Office National du Combattant. Le Président remercie le Colonel Messal de cette communication.

Commission d'Action sociale et des Revendications matérielles. — Le Président Maurer, se faisant l'in-

terprète de cette Commission, donne lecture d'un vœu qui, après avoir fait l'objet d'une discussion, est renvoyé à la Commission pour une nouvelle étude.

Avant de lever la séance, le Président souhaite à tous les camarades de bonnes vacances et espère qu'à la rentrée tous seront animés du même esprit que par le passé pour collaborer avec succès à l'œuvre commune tant dans l'intérêt de la F. A. R. A. C. que du relèvement du pays.

Personne ne demandant plus la parole et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h. 55.

Le secrétaire général : G. LESENFANT.

Comptes Rendus des Sociétés

« LA LEGION »

Compte rendu de la réunion du 10 juillet 1937

Le Président, avant d'ouvrir la séance, invite l'assemblée au plus grand recueillement et annonce dans le silence le plus profond le décès, à l'âge de 73 ans, de notre cher camarade Druon, survenu dans la nuit du 9 au 10 courant; il prononce l'éloge funèbre de ce bon camarade qui, membre de la Société depuis 1910 et gérant du siège social depuis de nombreuses années, a toujours donné en toutes circonstances des preuves de sa parfaite camaraderie et de son fidèle dévouement. Il résulte de ce panégyrique fait par le Président que Druon, né dans le département du Nord, s'est engagé de très bonne heure dans l'Infanterie Coloniale et a été pendant de nombreuses années l'ordonnance du Général Galliéni, plus tard Maréchal de France, qu'il a suivi dans ses différents commandements à travers la France d'outre-mer.

A la déclaration de la guerre, Druon, par suite de son âge, n'était plus mobilisable, le Président s'entremit pour le faire agréer comme instructeur au dépôt de la Légion qui venait d'être créé à Avignon, sous le commandement du Colonel Betbois, afin de recevoir et d'instruire tous les étrangers venus de tous les points du globe pour apporter à la France attaquée et envahie, le concours de leur jeunesse et de leur sang; mais Druon, déjà miné par la maladie, ne put conduire au feu ses jeunes recrues et le camp d'Avignon étant licencié après le départ de son contingent pour le front, Druon revint à Paris pour se mettre plus tard à la disposition du Président chargé par le gouvernement du Président Clémenceau, d'une mission toute spéciale, à effectuer à l'étranger; avec plusieurs autres de ses camarades choisis par le Président Maurer, il alla opérer dans le pays qui lui fut assigné et la mission menée à bonne fin, il revint à Paris occuper le poste de Gérant à la F.A.R.A.C. devenu entre temps vacant.

Le Président invite tous les camarades à se joindre à lui et au drapeau de la Légion pour rendre un dernier et solennel hommage à la mémoire du cher disparu dont les obsèques ont été fixées au mardi 13 juillet à 9 heures du matin et prie l'assemblée d'envoyer au cours d'une minute de silence une affectueuse pensée à celui que nous pleurons tous. Le Président se fait l'interprète de l'assemblée tout entière en offrant àMme Druon, aux enfants du disparu et à sa famille des condoléances émues.

Le Président déclare ouverte la séance ordinaire et donne la parole au secrétaire général pour la lecture du procès-verbal de la réunion du 13 juin qui est adopté à l'unanimité et applaudi en signe de gratitude pour le beau geste qui, sur la proposition du Président a été entériné par le Comité Directeur et qui, à partir du 1er juillet, fait force de loi, ce qui fait que la première bénéficiaire de l'allocation de 300 francs en cas de décès est Mme Druon, à laquelle cette somme est remise séance tenante par les soins du vice-président Kauffmann assisté du secrétaire général et du trésorier général.

Le Président présente les excuses des camarades Lévy, Jacobson, Fabre du Trembley, Jacob et Luchtefeld et salue la présence du Commandant Barutaud, président de la Société des anciens légionnaires de Nantes et depuis 17 ans membre de la Société de Paris; très sensible aux souvenirs évoqués par le Président, le camarade Barutaud le remerécie et assure tous les camarades de Paris de son constant et fidèle dévouement.

Le Président annonce que dès qu'il a eu connaissance de l'élévation du général François à la dignité de Grand Officier de la Légion d'honneur, il lui a adressé télégraphiquement ses félicitations auxquelles le Général a répondu que, vivement touché de cette nouvelle marque de respectueuse sollicitude, il sera toujours de cœur avec la Société et ajoute que le défilé qui a suivi la remise de sa plaque par le général Noguès a eu lieu au son de la marche de la Légion exécutée par la musique de l'un de nos régiments, ce qui l'a profondément remué.

Le Président donne lecture d'une lettre empreinte de la plus profonde amitié du Général Noguès, faisant connaître que sur sa proposition, les camarades Poirot, Victor et Viaud, Raymond, tous deux membres du Comité Directeur de la Société, ont été nommés respectivement officier et chevalier de l'Ordre chérifien du Ouissam-Alaouite; il leur adresse, tant en son nom qu'au nom de la Société ses vives et sincères félicitations.

Le Président remercie tous les camarades qui ont bie nvoulu participer au cortège annuel organisé le 20 juin par la F.A.R.A.C. sur la tombe du Soldat Inconnu et annonce que pendant les mois d'août et septembre, les réunions mensuelles seront supprimées; la prochaine est fixée au samedi 9 octobre, mais le comité directeur se réunira au préalable le 4e samedi de septembre soit le 25 septembre, sur convocation du secrétaire général.

Lecture est donnée d'une nouvelle lettre adressée par le Président à M. le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, pour insister une fois de plus sur les nombreuses demandes de naturalisation toujours en souffrance et sur la proposition du camarade Schmid, un extrait de cette lettre devra figurer dans le présent procès-verbal, notamment le passage où le Président demande à ce que les anciens légionnaires soient exonérés du paiement des droits de chancellerie ou tout au moins que ceux-ci soient réduits au minimum par rapport aux droits payés par les étrangers qui, sans se soucier de servir la France sous le drapeau de la Légion, se contentent de s'installer sur notre sol généreux soit pour s'enrichir, soit pour prendre le pain de nos propres nationaux.

Correspondance. — Il est donné lecture de différentes lettres notament de l'une émanant d'une dame Gauvin, annonçant le décès de son mari et demandant un secours; après vérification il est constaté que le camarade Gauvin est rayé des contrôles depuis de nombreuses années par suite du retard apporté au paiement de ses cotisations s'élevant à 96 francs, soit un retard de années; mais, malgré cela, le Président propose d'envoyer un secours de 100 fr. à cette veuve nécessiteuse; il en est ainsi décidé. Par ailleurs le camarade Kochmann sollicite de la société une subvention lui permettant d'envoyer sa fillette de 6 ans à la mer; le Président lui fait allouer une somme de 100 francs.

Le camarade Flot remet au Président un don de 50 francs qui est aussitôt versé à la caisse de secours immédiats; par ailleurs, le Président remet également au camarade Viaud, trésorier général, la somme de 1.500 francs, afin de lui permettre de faire face aux divers débours au cours des vacances, ce qui fait que le Président n'est plus comptable que de 2.298 fr. 80.

La parole est donnée au camarade Vangrasdorff en sa qualité de Président de la Commission des fêtes, qui donne tous renseigneents sur la sortie champêtre projetée pour le dimanche 8 août et engage tous les camarades désireux d'y participer de lui adresser leur adhésion pour le 25 juillet au plus tard.

Le Président souhaite à tous de bonnes vacances et plus rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 23 heures.

Le secrétaire général : CUÉREL.

Le Président rappelle aux camarades que l'abonnement à l' « Echo de la F.A.R.A.C. » expire avec le numero qui paraîtra le 5 octobre; ils voudront en conséquence envoyer leur renouvellement pour 1937-38, accompagné de la somme de 6 fr., soit au siège social, soit 10, avenue Weber, à Pantin, mais

toujours au nom du vice-président Kauffmann.

Il est rappelé à ceux des camarades qui ne reçoivent pas régulièrement l' « Echo de la F.A.R.A.C. », que seuls la poste ou leur concierge doivent être incriminés.

***

SOLFERINO

Anciens des 76e, 276e ET 36e R. I. T.

Réunion du 7 septembre 1937

La séance est ouverte à 21 h. 15, par notre camarade Macpherson, président.

En ouvrant cette séance, notre camarade nous fait part du décès du camarade Peuble, survenu le 29 juillet dernier. Cette triste nouvelle ne lui a été transmise qu'au mois d'août, les lettres ayant été envoyées après la cérémonie des obsèques... Il nous communique la lettre de condoléances qu'il a adressée à la veuve de notre cher camarade pour lequel nous avions tous une grande amitié...

Le Secrétaire général donne ensuite connaissance du procès-verbal de la dernière réunion qui est adopté sans observation.

Puis notre Président fait part de la correspondance :

Cartes de vacances des camarades Casset, Navaut et Schaaff, dont il les remercie.

Lettre de notre camarade l'Abbé Pierre Magne.

Lettres adressées aux camarades Massy et Roques.

Il nous communique ensuite le livre de M. le Capitaine R. de Fériet intitulé *La Butte de Vauquois*, dont il vient de lui adresser un exemplaire. Il fait ressortir l'intérêt que cet ouvrage peut avoir pour les camarades qui se sont battus dans cette région, et il les engage vivement à se procurer ce livre.

Macpherson nous informe ensuite, qu'à titre de délégué de l'Office départemental, il a assisté à l'inauguration du Pavillon des Anciens Combattants, à l'Exposition Internationale. Cette inauguration a eu lieu en présence de M. le Président de la République.

Il remercie le camarade Hauteberque, qui a représenté *Solférino* à St-Louis-des-Invalides, au service célébré à la mémoire des Morts des 31e et 231e R.I. Il nous communique, à cet effet, la lettre de M. Cabanie, Président des A.C. des 31e et 231e R.I.

En l'honneur du 23e anniversaire de la Bataille de la Marne, le dimanche 12 septembre, une délégation de *Solférino*, avec le drapeau, se rendra à Meaux et ira, de là, déposer une couronne à Villeroy, sur la tombe de nos anciens camarades du 276e.

Le camarade Rosier donne lecture de la situation financière, arrêtée au 31 août, laquelle est acceptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h. 45.

Le Secrétaire Général :
SCHAAFF.

La prochaine réunion aura lieu le mardi 5 octobre, *à 21 h. précises.*

AMICALE DES ANCIENS DU 5e R. A. P.

Soirée du 8 juillet

Devant la quarantaine de camarades présents, le Commandant Chenal donne lecture d'une carte d'Aubert qui villégiature tout près du sommet du Mont-Blanc.

Schulz installe un splendide écran de cinéma et nous fait passer de très agréables et gais moments en projetant les films pris à la sortie de juin, tous parfaitement réussis. Toute la journée du 13 juin revit sous nos yeux, le rassemblement chez les Laurent, la course à travers la campagne, l'apéritif à Fontainebleau, le déjeuner, le défilé humoristique qui suivit le repas, la ballade à Franchard, etc., scènes vibrantes de joie avec certains effets de jambes, des luisances de crâne, des bretelles qui pendent, etc. La rigolade atteint son plein quand Schulz fait passer son film en commençant par la fin; il faut voir les dames entrer à reculons dans les voitures, les camarades sauter à l'envers, les motos se ranger le long du trottoir en reculant !

Le Secrétaire propose de nommer Schulz cinéaste de 1re classe de l'Amicale.

Au cours de la soirée on parle naturellement des vacances proches et sur ces espoirs la séparation a lieu.

Séance du 26 août

Une vingtaine de camarades sont seuls présents.

Bliès nous apprend la disparition de deux camarades : Paul Petit, à Mailly-Maillet (Somme); Pierre Dupuy, à Parmain (Seine-et-Oise).

Nous adressons nos très sincères condoléances aux familles.

Bliès distribue ensuite quelques exemplaires de l'Annuaire; mais tout l'intérêt de la soirée est de préparer le voyage à Verdun du 5 septembre.

Inauguration de l'Avenue du 5e R.A.P.

à Verdun

le 5 septembre 1937

Des délégations des Amicales de Paris, Lille, Saint-Quentin et Saint-Mihiel, avec leurs drapeaux, étaient venues se joindre à l'Amicale de Verdun, pour assister à l'inauguration de l'avenue.

Le dimanche matin, après avoir visité les Champs de bataille, en cars, par un temps splendide, tous les délégués des Amicales assistèrent à une messe célébrée dans la chapelle de l'Ossuaire de Douaumont à l'intention des Morts du Régiment.

A 12 h. 30 un banquet les réunissait chez le camarade Brasseur, ancien du 5e R.A.P.

A 15 heures eut lieu l'inauguration de l'Avenue du Cinquième-d'Artillerie-à-Pied, en présence de la Municipalité de Verdun et d'un grand nombre d'habitants.

M. Vouters, Président de l'Amicale de Verdun, prononça un discours, dans lequel il remercia M. Gaston Thiébaut, député-maire de Verdun, pour le beau geste de reconnaissance fait par la Ville aux anciens du 5e R.A.P.; il lui fit remarquer que toute la grande famille des anciens des régiments étaient réunis aujourd'hui pour cette cérémonie, qu'il en était venu de Paris, Lille, Saint-Quentin et Saint-Mihiel.

M. Gaston Thiébaut, dans une allocution vibrante, remercia M. Vouters, ainsi que toutes les délégations, et rappela en quelques phrases que le 5e R.A.P. avait été un régiment qui s'était le mieux identifié avec la Cité verdunoise toute entière, il fut l'un de ses plus vaillants défenseurs, et, pour conserver le souvenir du régiment, il avait demandé au Conseil Municipal de donner le nom d'une artère de la Ville au 5e R.A.P.

A la suite de cette inauguration, les délégations allèrent s'incliner devant le Monument aux Morts du Régiment à la Citadelle haute. M. Vouters y déposa une magnifique gerbe de fleurs, un détachement de la batterie de tradition du 151e R.A.P. commandé par le Capitaine, rendit les honneurs, le drapeau de l'ancien 5e R.A.P. fut présenté aux délégués, une minute de silence fut observée et la cérémonie fut terminée.

L'Amicale de Paris remercia l'Amicale de Verdun pour la belle réception faite aux délégués des Amicales sœurs, et pour la belle organisation de cette manifestation.

Assemblée générale

L'Assemblée générale aura lieu le 14 octobre, à 21 heures, aux Armes de la Ville, 66, rue de Rivoli.

Elle sera précédée, à 19 heures, d'un repas amical au prix de 12 fr. 50 service compris.

Nous demandons à tous nos camarades de venir très nombreux, le programme alliant les choses sérieuses à la gaieté.

L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant :

Allocution du Président;

Compte rendu moral;

Compte rendu financier;

Compte rendu des censeurs;

Renouvellement partiel du Comité, en remplacement des membres sortants et rééligibles : Bliès, Bouzard, Gantier, Marniquet, et remplacement du camarade Etienne, décédé;

Nomination des censeurs;

Questions diverses.

Les camarades candidats voudront bien prévenir le Président à l'Assemblée générale.

L'Annuaire enfin sorti et réussi, grâce à Lavigne, sera distribué à ceux qui ne l'ont pas encore. (Les camarades qui le peuvent le paieront 5 francs ou plus.)

Bliès a toujours des comptes en retard et fait appel à la bonne volonté de tous.

Après toute cette petite cuisine administrative qui ne peut être éludée, Schulz fera passer ses films du 13 juin et du 5 septembre pris à l'inauguration de l'avenue du 5e R.A.P. Le Secrétaire vous garantit un spectacle du plus haut intérêt et remboursera les places à ceux que la projection ne satisfairait pas.

Banquet de Sainte-Barbe le 19 décembre.

Le Comité.

AMICALE DES ANCIENS DU 23e DRAGONS

Légion d'honneur. — A la date du 10 juillet 1937 est nommé chevalier de la Légion d'honneur notre 1er Vice-Président Pierre Bassetti, Capitaine de réserve au 6e Dragons. Nous lui adressons nos plus vives et sincères félicitations.

Nécrologie. — Notre camarade Letavernier a eu la douleur de perdre sa femme; les obsèques ont été célébrées le 30 juillet et l'Amicale était représentée par Pierre Roques. Nous adressons à Letavernier nos plus sincères et vives condoléances pour le deuil cruel qui vient de le frapper.

Mutation. — Notre camarade du Fresne de Virel, Capitaine de cavalerie à l'état-major du gouvernement militaire de Metz, est affecté à l'état-major de la 2e division légère mécanique, à Melun, à la date du 25 juillet 1937. Nos sincères félicitations.

Réunion mensuelle. — La prochaine réunion aura lieu dans le courant d'octobre.

P. Benoît.

LES CHAMOIS

Les Chamois qui ont reçu l'*Echo de la F.A.R.A.C.* de juillet, voudront bien excuser notre Secrétaire Kiki. Dans le courant de juin, Mme Demarchi se trouvant assez gravement malade, notre cher camarade n'a pu remplir son devoir de Secrétaire; étant parti en Savoie dernièrement, il nous a donné des nouvelles des plus rassurantes de sa femme. Nous souhaitons que cette amélioration se poursuive régulièrement.

La réunion de juin fut présidée par notre Vice-Président Thomas. Kiki nous a donné connaissance du courrier et des résultats de notre journée du 9 mai. L'annonce de nos réunions mensuelles dans la presse nous donne une nouvelle adhésion d'un camarade du 108e, Jugand. Les présents à cette réunion eurent le plaisir d'entendre un long récit détaillé de notre Vice-Président Thomas sur le transfert de la flamme en Savoie. Avec Thomas les Chamois Bouvier, Polyte, Barféty, Lombard et Verdun furent les dignes représentants de notre Amicale.

Les réunions de juillet, août et septembre eurent lieu malgré les vacances. Beaucoup de camarades se trouvant à Paris n'ont pas voulu se déranger de crainte qu'il n'y ait de présents; ils ont eu tort. Bouvier, Bruyas, Cherfils, Chantagnat, Marin, Prophète, Ouvrier, Teyssède, Vignet, Véron étaient présents. A signaler en septembre le passage de Démule qui, venu du Maroc, nous réserva sa soirée; Véron, prévenu que la veille par Chantagnat, n'a pu avertir les anciens de la 3e.

Adhérent de l'Amicale de Paris, n'as-tu pas le remords d'avoir oublié d'envoyer une obole à Quinon depuis la réception de son dernier *Trait-d'Union?* Ta négligence empêche notre ami de lancer une nouvelle édition.

Le Comité des Chamois informe les camarades que notre messe annuelle aura lieu le dimanche 14 novembre, en l'église St-Louis des Invalides, à 10 h. 45. Il les prie de leur réserver cette journée, d'en aviser leurs amis dont il n'a pas l'adresse. Ayant un mois d'avance, correspondez entre vous afin de terminer la journée agréablement.

La prochaine réunion aura lieu au Siège, le *vendredi* 8 *octobre, à* 21 *heures.*

LE RALLIEMENT DES ANCIENS DES 69e, 269e R. I.

42e R. I. T., 69e R. I. F. HAUTE-SEILLE

Réunion mensuelle du 7 juillet 1937

Séance ouverte à 21 heures par le président assisté du vice-président Hébert, Bernard E., Henry Pol, Beaudelot, Guillemont, A. Viélard, membres du conseil, et de 48 camarades. Excusés : vice-président docteur Bilhaud, Logue, Delanoë, etc.

Lettres des camarades Biscanos adressant le montant de son offrande pour le fanion de la 3e Compagnie; du camarade Albert René pour celui de la 3e C. M. et de Boulonnais pour celui de la 7e Compagnie. Le président remercie vivement tous les généreux donateurs. L'ami Bernard Emile a représenté le Ralliement de Paris à la prise d'armes du 27 juin à Saint-Avold au cours de laquelle le drapeau du 174e R. I., après avoir été présenté au 1er bataillon du 69e R. I. F., a été confié à sa garde. Tous nos remerciements à Bernard qui nous a dignement représentés à cette si belle cérémonie.

Causerie du Lieutenant Beaudelot sur le 69e R. I. F., notre ami faisant en ce moment une période au 2e bataillon.

Le président fait savoir que certainement le 15 août prochain aura lieu la remise des fanions offerts par les anciens du 69e aux compagnies du 69e R. I. F. reconstitué à Lixing-les-St-Avold. Il pense pouvoir emmener le plus grand nombre de camarades.

Admission des amis Renard Léon, du 69e, Lutz Albert, classe 1920, du 69e, et du caporal-chef Scholle, de la 3e C. D. E., classe 1925, qui devient notre benjamin.

Séance levée à 22 h. 30.

Prochaine réunion : mercredi 8 septembre 1937.

Le secrétaire général : A. Viélard.

Réunion mensuelle du 8 *septembre* 1937

Assisté du vice-président Hébert, des amis Bernard Emile, Delanoë, Guillemant, Roullet, membres du Conseil, A. Viélard, secrétaire général, le président ouvre la séance. Nous sommes heureux d'avoir parmi nous l'ami Jacquet venu de la Creuse ayant fait coïncider sa visite à Paris avec notre réunion mensuelle ce dont nous le remercions sincèrement car Jacquet, quoique éloigné, est toujours des nôtres.

Présence, malgré les vacances, de 32 camarades. Excusés : Henry Pol, hospitalisé

REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOTERIE NATIONALE

LOI DU 31 MAI 1933

REGLEMENT DU 2 FEVRIER 1937

1 MILLION 500.000 BILLETS

PRIX DU BILLET

100 FRANCS

Montant net des lots

Les lots sont exempts d'impôts

1 lot de 3.000.000 francs
4 lots de 1 million francs
6 lots de 500.000 francs
30 lots de 100.000 francs
150 lots de 50.000 francs
1.500 lots de 10.000 francs
1.500 lots de 5.000 francs
15.000 lots de 500 francs
15.000 lots de 1.000 francs
150.000 remb. à 100 fr.

59 lots de consolation de 30.000 francs
236 lots de consolation de 10.000 francs
354 lots de consolation de 5.000 francs

Montant total des lots : 90.000.000 de francs

Les billets gagnants non présentés dans le délai de six mois à dater du tirage sont annulés.

(Loi du 23 décembre 1933)

une fois de plus à Saint-Louis depuis trois jours et à qui nous souhaitons un vif et prompt rétablissement. Viélard lui rendra visite demain. Egalement excusés : docteur Bilhaud, Blesset, Beaujouen, Boncourt, Louis Lévi, Charles Albert, etc.

L'assurance au décès est assurée jusqu'au 1er juillet 1938 pour 68 participants et assure 500 francs aux ayants droit de ces sociétaires.

Puis le président donne lecture de la visite inopinée de l'ami Boncourt au Colonel Pesme, châtelain à Saint-Martin par Melle (Deux-Sèvres). Nous voudrions dépeindre pour les absents cette entrevue de l'ancien secrétaire du Colonel, malheureusement la place nous manque, mais Boncourt a été heureux de retrouver le Colonel tel que nous l'avions connu et cotoyé, il a conservé son geste familier de friser entre le pouce et l'index da sa main droite sa longue moustache et Boncourt nous dit : « Si je considère le temps pendant lequel ce si cher brave homme a été à la tête d'un si beau régiment qui s'appelle le 69e, je ne peux m'empêcher de penser au nombre incalculable de vies humaines que son calme et sa pondération ont sauvées, ceux-là ne le sauront jamais » et pour terminer Boncourt reprend: « J'étais aussi ému qu'à mon arrivée et, dois-je le dire, j'avais grande envie de l'embrasser, mais il est toujours « mon colonel » et je suis reparti par la grand' route bordée de petites haies sans avoir osé le lui demander.

Tous, au 69e, adressons nos meilleurs souvenirs à notre si cher grand chef qui a eu l'honneur de commander le régiment depuis Monchy-au-Bois le 2 novembre 1914 jusqu'à Verdun le 19 mai 1917 pour être remplacé par le Colonel Rippert d'Alauzier qui devait être blessé grièvement à la tête du 69e au passage de l'Escaut le 4 novembre 1918.

Le Ralliement de Paris a été représenté à la cérémonie de la remise des fanions à Lixing le 15 août par le vice-président Hébert, le Colonel Le Villain, le chef de musique Capitaine Franot, Lieutenant Baudelot, l'ami Pichon, le porte-drapeau Bernard Em. et Mme et le président Minet. Nous ne pouvons dépeindre ici les détails de cette grandiose journée et nous le reporterons dans le numéro du mois prochain, l'exposé en sera plus précis; vous voudrez bien nous en excuser.

Notre cher camarade Druon, gérant de la F. A. R. A. C., est décédé le 19 juillet dernier. Le Ralliement a été représenté aux obsèques par Mlle Hébert et l'ami Beaujouen Que Mme Druon soit assurée ici de nos plus sincères condoléances les plus émues des anciens du 69e.

Le président nous fait savoir que l'ami Lieutenant Bornot, président du 37e R. I. (Turenne), de Paris, a reçu des mains du Colonel Touchard, du 37e R. I. F., la croix de chevalier de la Légion d'honneur lors d'une prise d'armes à Bitche (Moselle). Minet l'a félicité au nom des anciens du Ralliement parisien.

La séance est levée à 23 heures.

Prochaine réunion mensuelle : à 21 heures, le 13 octobre 1937.

Le secrétaire général : A. Viélard.

SEBASTOPOL

Amicale des Anciens des 74e et 274e R. I. et 22e R. I. T.

Réunion du 7 juillet 1937

La réunion s'est tenue à la Brasserie du Matin sous la présidence de Birsanski, assisté de Rigal et de Landais.

Il a été examiné les grandes lignes de la réception des habitants de Roselies; mais en l'absence de précisions quant à la date de la venue de nos hôtes à Paris, aucune décision n'a pu être prise utilement.

Il a toutefois été entendu que dès que des précisions seraient parvenues, une circulaire seraitenvoyée à tous les membres afin de réunir tous les camarades qui ne seraient pas en vacances.

En ce qui concerne la remise d'un ouvrage aux garçons et aux filles de Roselies, il est décidé de procéder à l'achat des volumes qui seront envoyés dès qu'on connaîtra la date de la distribution des prix.

Postérieurement à la réunion, le Bourgmestre de Roselies a fait savoir que la distribution des prix était fixée à fin juillet et que la délégation de ses administrés répondant à l'appel de la Société, viendraient Paris le dimanche 22 août.

D'autre part, Landais a fait l'achat des deux livres de prix et en a assuré l'envoi. M. le Bourgmestre en a accusé réception et a adressé ses remerciements les plus vifs.

D'autre part, grâce à l'activité de nos camarades Birsanski, Rigal, Roussel, Rodier, Pelle, Buisson, etc., la réception des Belges de Roselies a été organisée malgré des difficultés nées du fait du court délai qui s'est écoulé entre l'avis du Bourgmestre et l'arrivée de nos camarades.

Reçus le dimanche 22 août à leur descente du trai npar le Président Millot, assisté d'un petit groupe de camarades de Paris, la délégation de Roselies s'est vue souhaiter la bienvenue ;après une collation offerte aux 17 personnes composant la délégation, celle-ci a immédiatement visité Paris puis le château de Versailles.

Des autos mises à la disposition de la délégation par nos camarades Birsanski, Roussel, Rodier, Rigal, Arbey, ont permis de visiter quelques-uns des plus beaux monuments de la Capitale, puis ensuite les jardins de Versailles et les Trianons. Le soir un dîner a été offert, dîner particulièrement bien réussi et cordial.

Pendant tout le séjour de la délégation, nos camarades ont été reçus au centre d'accueil de l'Exposition et ont été défrayés de tous leurs frais; conduits par des guides ils ont pu visiter complètement l'Exposition et Paris. Ils ont été salués à leur départ à la gare du Nord. Quelques jours après le Bourgmestre de Roselies qui n'avait pu joindre la délégation est venu seul à Paris et grâce à nos camarades a pu visiter complètement la Capitale. A son retour il a adressé à la Société, ainsi que M. Denis, chef de la délégation belge, les remerciements les plus chaleureux pour l'accueil qui avait été réservé à tous.

Décès. — En fin juillet est décédé, à Bastia, notre Président-Fondateur honoraire, Philippe Mattei. Le Président a adressé à Mme Mattei les condoléances les plus émues. Mattei a tenu une grande place dans notre Société en des périodes difficiles; son dévouement était inlassable.

Mariage. — Le 22 septembre a eu lieu à Dijon le mariage de Mlle Odile Bordet, fille du Lieutenant-Colonel Bordet, ancien Officier du 74e. Le Président a adressé ses compliments et ses félicitations.

Prochaine réunion. — Le mercredi 13 octobre, au siège de la Société, 28, boulevard de Strasbourg.

***

AMICALE DES ANCIENS DES 32e et 232e R. I. ET 69e R. I. T.

Les vacances sont terminées, nous espérons que vous en avez tous bien profité et que maintenant vous avez repris vos occupations habituelles avec courage et plaisir. Après cette période de détente où on fait provision de santé et d'où l'on revient avec un moral meilleur.

Pour nous tous, ce retour paraît moins dur quand on a la perspective de se retrouver et de renouer grâce à nos réunions mensuelles nos liens de sympathie et de bonne camaraderie.

C'est pouquoi nous serions heureux de vous voir à notre réunion d'octobre qui aura lieu le mercredi 13, à 8 h. 45, Brasserie du Pont-Neuf. Nous sommes d'ailleurs persuadés que vous assisterez tous à cette réunion, qui vous procurera outre le plaisir déjà annoncé de vous retrouver, celui plus grand encore, de venir féliciter notre tout dévoué Président Marcel Lasseron, qui vient de recevoir la distinction si méritée de Chevalier de la Légion d'Honneur.

Je sais qu'elle joie vous cause à tous cette bonne nouvelle, qui est la juste récompense accordée à celui qui fut l'un des fondateurs de notre Association, et a su, grâce à son dévouement, sa bonne humeur inaltérable et son esprit de camaraderie, nous grouper autour de lui, et sous le signe de l'amitié, en faire une grande famille et lui donner parmi les amicales régimentaires une des premières places.

Nous serons donc heureux dans cette soirée familiale, en lui apportant nos très sincères félicitations, de lever notre verre en son honneur, et de lui renouveler avec notre profond dévouement, l'assurance de notre bonne amitié.

Pour le Bureau : L. P.

ANCIENS ET AMIS DU 401e R. INFANTERIE

Voici les vacances terminées pour nous et il nous va falloir reprendre le collier; en l'espèce, pour moi, ce sera la plume et je la sentirais glisser avec plus de volupté, d'agilité, si je pouvais prétendre que les appels que je lance par elle aient un peu plus de répercussion; je veux dire par-là que mes appels soient un peu mieux entendus, que chacun en fasse un peu plus de cas, ne prenne pas à la rigolade le maintien de nos petites associations qui paraissent peut-être quelquefois négligeables et qui ont pourtant leur raison d'être. Que chacun reprenne sa liberté d'action personnelle, soyez isolé et perdu dans la nouvelle génération qui monte et qui a trop tendance, hélas! à oublier les sacrifices des anciens, et vous verrez ce que deviendront les avantages que vous avez obtenus (retraite du combattant surtout). Vous avez assez d'exemples sous les yeux; ces Messieurs nos législateurs ont vite fait, par un trait de plume, de vous supprimer ce qu'ils ont été, souvent, « obligés » de vous donner; ils ne le feront pas tant qu'ils nous sentiront groupés et forts. C'est pourquoi je ne vous répéterai jamais assez, mes chers camarades : Restons unis comme au front, et nous serons forts.

Notre belle Société vient de subir une perte cruelle en la personne de notre excellent camarade Dreux, enlevé à l'affection des siens et de tous ceux qui l'ont connu, à l'âge de 50 ans. C'était un camarade, un ami dans toute l'acception du terme, et sa disparition va se faire douloureusement sentir, surtout chez nos amis Lillois, dont il était le bout-en-train, l'animateur, le camarade dévoué répondant toujours le premier : Présent! lorsqu'il s'agissait d'être à la tâche pour la grandeur et l'avenir de notre belle Association. Nous adressons à sa famille éplorée, à ses camarades lillois qui l'aimaient comme un frère, nos condoléances les plus douloureusement attristées.

Recherches. — Le camarade Besse, ex-caporal à la 10e Cie, blessé et surtout commotionné le 27 octobre 1916 à Verdun, face à l'étang de Vaux, serait heureux si des camarades pouvaient lui envoyer leur témoignage dont il a un urgent besoin; il les rembourserait de tous leurs frais d'envoi. Ecrire pour cela au camarade François Viroulet, à Foussemagne, par St-Mathieu (Haute-Vienne).

Hyménée. — Nous sommes heureux d'apprendre le mariage de Mlle Simone Beaudet, fille de notre excellent camarade Capitaine Beaudet, officier de la Légion d'honneur, avec M. Louis Lille. Nos sincères félicitations.

Flamme. — C'est au 401e que reviendra l'honneur de raviver la Flamme sous l'Arc de Triomphe, le 23 octobre, à 18 h. 30. Rendez-vous à l'angle de l'avenue des Champs-Elysées et de l'avenue George-V, à 18 heures. L'importance de cette manifestation est trop évidente pour que je m'étende sur ce sujet. J'espère que tous les anciens du 401e qui peuvent assister à cette cérémonie, me feront le plaisir d'être présents. Je les en remercie à l'avance.

Banquet. — Le lendemain dimanche, 24 octobre, à midi, à la Maison Nationale des Vins d'origine (ex-Marguery), 34, boulevard Bonne-Nouvelle, aura lieu notre banquet annuel, dont voici le menu :

Hors-d'œuvre variés
Suprême de barbue « Marguery »
Poulet spécialité
Salade Laurette
Les fromages assortis
Corbeille de fruits
Café - Liqueurs
Champagne
Vins variés des plus hauts crus à volonté

Le prix en sera de 35 fr. Nous espérons que les camarades seront nombreux, c'est une belle et bonne journée en perspective. Que chacun en parle aux camarades qui ne recevraient pas le bulletin et envoyez votre adhésion à notre trésorier Lhotte, 14 bis, rue Mouton-Duvernet, Paris-14e.

Ce banquet sera présidé par notre grand chef de la Gauloise, le Général Passaga. Le Colonel Fourès, le sympathique ex-chef du 2e Bataillon du 401e, a envoyé son adhésion ainsi que le non moins sympathique Capitaine Beaudet. Nul doute qu'ils seront heureux de reprendre contact avec leurs anciens poilus.

Donc qu'on se le dise et que nos camarades de province profitent de cette date du 23-24 octobre pour, tout en visitant notre magnifique Exposition, venir avec nous raviver la Flamme le 23 et banqueter le 24, date mémorable pour le « beau 401e ».

Le Secrétaire général : A. Foissey.

4, rue Torricelli, Paris-17e.

⁂

Section de Lille

Avec les vacances terminées, voici revenue la période des communiqués mensuels. Hélas! le premier compte rendu que j'ai à faire paraître dans le bulletin est bien triste, mes chers camarades. Lucien Dreux, notre cher ami Lucien, est décédé subitement le 16 septembre à l'âge de 50 ans. Dès que la terrible nouvelle me fut parvenue par téléphone, je me suis rendu à la maison mortuaire pour saluer la dépouille de notre infortuné camarade. J'ai envoyé de nombreux faire-part aux camarades du 401e susceptibles d'assister aux obsèques. Celles-ci eurent lieu le lundi 20 septembre, à 9 h. 30. Comme il fallait s'y attendre, la délégation du 401e fut nombreuse. Etaient présents : Blaise, Blampain, Buhot, Barbry et Mme, Brousse, Boddaert, Mme et leur fils, Castelain et son fils, Dervaux et sa fille, Demeyère, Dersigny et sa fille, De Kaiser, Flament, Raoul, Mme et leur fils, Flament Eugène, Lemerre et Mme, Guillevic, Mme et leur fils, Labarre, Machez, Perrignon, Roussel, Senez, Therry, Vandekerkoof, Mme Villain, soit 34 présents.

Le fanion fut porté par Dervaux et la plaque par Boddaert et Brousse. Après la cérémonie religieuse, l'éloge funèbre fut prononcé par Barbry. Votre serviteur était trop ému pour prononcer le discours qu'il avait préparé. La place nous manque pour le reproduire en entier. Vous vous doutez bien, camarades, qu'il fut émouvant, car Lucien Dreux était aimé de tous pour sa bonne humeur, son esprit de franche camaraderie et surtout pour le dévouement inlassable qu'il apportait à notre section de Lille dont il était l'âme et le fondateur. Nous perdons en lui le plus précieux des camarades. Nous renouvelons à sa femme, à ses enfants et à sa famille nos plus sincères condoléances.

L'inhumation eut lieu à Haussy (Nord). Les camarades Barbry, Dervaux et Boddaert étaient partis avec le fourgon funèbre. Au cimetière, Barbry relut le discours et adressa un dernier adieu à notre pauvre Lucien. Le fanion était entouré par les camarades cités plus haut ainsi que par Bisiaux, Lhussiez et Mme, Mauviel qui s'étaient joints à la délégation. Au nom du 401e, je remercie les camarades qui ont rendu un dernier hommage à celui que nous aimions comme un frère.

Nos réunions mensuelles vont donc reprendre à partir du deuxième dimanche d'octobre chez Blampain, 109, rue Nationale. Nous comptons sur le plus possible de camarades.

Vous trouverez d'autre part le compte rendu de notre sympathique secrétaire général Foissey.

Nos camarades parisiens projettent de faire leur banquet le 23 ou le 24 octobre. Je fais appel aux camarades lillois pour qu'ils profitent de l'occasion pour passer quelques jours à l'Exposition et assister le 23 à la cérémonie de la Flamme et le 24 au banquet annuel.

Le vice-président : Blaise.

Changement d'adresse. — Poncet, 23, rue Jean-Jaurès, à Seclin (Nord).

JEAN
Maitre-TAILLEUR
— Ex-Coupeur —
de Grandes Maisons
6, Rue Villebois-Mareuil
COMPLETS, PARDESSUS
en tous genres
TISSUS Anglais et Français
Conditions exceptionnelles
aux Membres de la F.A.R.A.C
Tél. : ÉTOILE 54-12
R. C. Seine 428.536
PARIS-17

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS DES 38e ET 238e D'INFANTERIE

Avis

La période de vacances étant terminée nos réunions mensuelles reprendront tous les 2es lundis de chaque mois à compter du 10 octobre.

A cette réunion du 10 octobre, nous aurons à préparer l'organisation de notre banquet annuel du mois de décembre et de notre tombola.

Les membres de l'Amicale qui pourraient avoir des propositions ou suggestions à formuler pour cette fête de famille, sont invités à les présenter à cette réunion.

Nous espérons que, comme par le passé, vous serez toujours un fidèle habitué de ces réunions, qui, dans la situation actuelle, sont plus que nécessaires et nous permettent de nous regrouper et de conserver cette bonne camaraderie de 1914-18.

Rendez-vous donc le 10 octobre, à 21 heures, chez Fontanier, 99, rue St-Lazare, à Paris.

Nous avons le regret de faire part de la perte cruelle que notre bon ami Hostain vient d'éprouver en la personne de Mme Hostain, décédée, après une cruelle maladie, le mois dernier. Qu'il veuille bien recevoir, pour lui et ses chers enfants, les condoléances les plus sincères de tous les camarades de l'Amicale.

Pour le Comité : FABRE.

960 : 1.000
VERSEZ 960 FRANCS
DANS UNE CAISSE PUBLIQUE
(Perception — Bureau de Poste Banque)
VOUS OBTIENDREZ
UN BON DU TRESOR
EMIS POUR FAIRE FACE AUX CHARGES INCOMBANT A LA CAISSE DES PENSIONS : : DE GUERRE : :
REMBOURSABLE
DANS UN AN
A 1.000 FRANCS
C'EST LE MEILLEUR PLACEMENT
COURTE DUREE
SECURITE TOTALE — BON INTERET

RANCOURT-VERDUN

Anciens militaires et Combattants des 151e et 351e R. I.

Réunion du 10 septembre

Etaient présents : Mayer, Président, et Mme; Chaillet et Mme, Chapart et Mme, Giroux, Isidore Meyer et Mme, Charles Lucas, Dautruche, Coussy et Mlle, Henri Mayer, Hunziker; Bintin, Mme et ses enfants; Mlle L. Torchon, Bigorgne, Bloch, Manat et Mme, Coustenoble, Belleville et ses fils, Lenfant, Martarèche, Chemineau, Fourquenim, Docteur Minkowski, Docteur Perlis, Ponthieux, Husson, Dufour.

Excusés : Bésegher, Lévy, Torchon, Godefroy, Ferrand, Mérard.

Après les vacances ensoleillées tous les membres sont heureux de se retrouver au sein de notre belle Association où la plus franche camaraderie ne cesse de régner.

Notre Président signale trois nouvelles adhésions : Edgard Barbier, vins de Champagne, à Trépail (Marne); Gustave Gau, Adjudant-chef, maître armurier au 162e R.I.; Boudin, décoration, papiers peints, 8, rue Masséot-Abaquesne, à Rouen. Nous accueillons avec joie ces nouveaux camarades et nous les assurons de trouver à *Rancourt-Verdun* l'affectueuse camaraderie qui existait au front. Nous les prions instamment de nous indiquer les noms et adresses de leurs frères d'armes des 151e et 351e qui ne font pas encore partie de notre Association, pour nous permettre de les solliciter.

Notre sympathique ami Hunziker nous fait par de son changement d'adresse; il demeure maintenant, 50, rue de Maistre, Paris-18e. Nous tenons à le remercier bien vivement de la délicate pensée qu'il a eue de photographier à notre intention une lettre combien affectueuse de M. le Colonel de Lattre de Tassigny, nous remerciant d'avoir si merveilleusement défilé lors de notre pèlerinage à Verdun. Tous les camarades présents ont reçu chacun une épreuve.

Le Président fait part d'une mauvaise nouvelle qu'il venait de recevoir par téléphone : notre pauvre camarade Gaulier est décédé. Ses obsèques ont eu lieu le 13 septembre à St-Ouen; nos camarades Mayer, Coustenoble, porteur du drapeau, Chaillet, Coussy, Hunziker représentaient notre Association. Une couronne a été déposée au nom de nos camarades.

Par ailleurs, notre Président remercie vivement notre ami Martarèche qui a eu l'idée et qui a fait exécuter un cliché représentant notre insigne, qui sera à l'avenir imprimé en tête de nos comptes rendus dans *l'Echo de la F.A.R.A.C.*

Hunziker qui avait vu notre Colonel à Metz le 9 septembre nous annonce qu'il doit arriver à la gare de l'Est le soir de notre réunion, à 23 h. 15. La réunion est écourtée car nous voulons tous lui souhaiter la bienvenue à son arrivée à Paris.

Nous accueillons donc à la gare le Colonel de Lattre et Madame, encore tout émus des adieux touchants qui leur ont été faits à Metz, mais qui sont tout heureux de retrouver les anciens de son régiment et leurs familles. A l'Hôtel Terminus, chacun se réchauffe d'un café-crème, cependant que notre Colonel nous donne des détails sur la splendide salle d'honneur du 151e qui est maintenant complètement terminée.

On se sépare à 1 heure du matin en se donnant rendez-vous pour un simple déjeuner amical au Café de la Bourse, le 26 septembre, jour où notre Association est désignée pour raviver la Flamme. Une délégation du 15e R.I. sera notre hôte et vers 16 h. 30 un vin d'honneur sera offert à nos camarades du Nord qui viennent assister à la cérémonie de la Flamme, ravivée cette année par notre sympathique ami Pauchant.

Notre bon camarade le Lieutenant Darmois, qui était affecté au Ministère de la Guerre jusqu'à ce jour, sera, au moment où paraîtront ces lignes, promu Capitaine au 511e Régiment de chars d'assaut à Verdun. Avec nos plus vives félicitations, nous lui adressons l'expression de l'effactueuse sympathie des camarades de *Rancourt-Verdun* qui savent que si Darmois quitte Paris, il sera toujours de cœur avec nous.

Le Secrétaire général : R. CHAPART. *Le Président :* A. MAYER.

***

RANCOURT-VERDUN

Anciens militaires et Combattants des 151e et 351e R. I.

Pèlerinage à Verdun (5 juin 1937)

Le 151e R. I. et les Anciens de « Rancourt-Verdun » inaugurent à Verdun, à la caserne Miribel, une plaque de marbre commémorant le départ pour la guerre en 1914 du 151e R. I.

Depuis le 30 janvier 1937, date mémorable entre toutes de la remise de la fourragère à nos jeunes frères de l'active, nous attendions tous avec la plus vive impatience le moment où nous pourrions revoir notre cher Colonel et notre beau 151e.

A chacune de nos réunions mensuelles, notre camarade, le Lieutenant Remise, nous donnait des détails sur l'organisation et la réalisation de notre pèlerinage à Verdun.

Enfin, le 4 juin arriva alors que nous étions tous sérieusement inquiets. Notre cher président, surmené et gravement malade, entrait seulement en convalescence; nous n'avions alors qu'une seule pensée : le savoir suffisamment rétabli pour qu'il puisse, sans danger pour sa santé, contempler l'œuvre entreprise depuis quatre mois. Sont-ce nos vœu xsincères et le soutien mo-

ral que nous lui avons apportés, toujours est-il qu'accompagné de Mme Mayer il accueillait à la gare de l'Est les camarades qui allaient prendre le train de 17 h. 45.

Martarèche, qui s'était occupé spécialement de ce train, fait l'appel des présents :

Alfred Mayer, président et Mme; Lieutenant-Colonel Lisbonne, secrétaire général de la 69e D. I.; Chef d'escadron Bourgoin; Chaillet, vice-président, et Mme; Chapart, secrétaire général; Capitaine Dormois; Giroux et Mme; Martarèche; Dr Minkouski; Dr Perlis; Godefroy, Mme et leur fils; Maitre et son fils; Mérard et Mme; Henri Mayer; Jacquemin et Mlle; Coussy et Mme; Dufour; Isidore Meyer; Bourgade; Charles Lucas, Mme Blanche Weiss; Parmentier; Marcel Bloch; Namur; Robert Emile; Manat; Carlon; Baticle et Mme; Denis; Bigorgne et Mme.

Il n'y a aucune défection. Notre petite caravane prend possession de ses places réservées et le train s'ébranle. Confortablement installés dans notre wagon de deuxième déclassé, nous couvons du regard notre cher président qui se repose.

A Châlons, changement de train, et, cette fois, pour en prendre un mauvais, ce qui ne nous empêche pas d'arriver à Verdun à l'heure indiquée.

Notre camarade Dautruche et sa famille, qui nous y avaient précédés, nous conduisent à l'Hôtel Continental, où nous avons la joie de retrouver notre Colonel. Après avoir serré la main des camarades de Roubaix, qui étaient arrivés avant nous, nous prenons possession de nos chambres avec consigne de se grouper le lendemain à 8 heures devant l'hôtel.

A l'heure convenue, nous retrouvons les camarades qui, sous la direction de Ferrand, avaient pris le train de 23 heures :

Capitaine L'Huillier, Ferrand, Mme et leur fils; Torchon et Mlle; Canesson, Blot, Husson et son fils, Bintin, porteur du drapeau, Bausch.

Ceux qui avaient préféré la route : Declerc, Mme et leur fils, Belleville et ses trois fils, Lamorlette, Hungiker, Mme et deux amis.

Parmi ceux-ci le Capitaine L'Huillier venu spécialement du camp de La Courtine pour revoir ses camarades.

Puis ceux qui sont venus par leurs propres moyens : Général Boulet-Desbareau; Général de Bellaigue de Bughas; Commandant de Sainte-Croix, état-major région fortifiée de Metz; Commandant Babin, état-major secteur fortifié de la Crusnes; Martin, vice-président; Dautruche, trésorier, et Mme; Capitaine Parisot; Caillet, Choisie et sa famille; Lapierre; Goeb, Adjudant chef au 146e R. I.; Gau, maître armurier au 162e R. I.; Georges Thiriet; Henri Page; Edgard Barbier; Pinchard; Goubert; Grosse; Huguet; Delannoy; Dumesnil et Mme; Wetzen, Hager.

Notre camarade Toussaint, de Verdun, avait pu réunir une importante délégation meusienne; nous l'en remercions de tout cœur.

Enfin la délégation du groupement du Nord qui comptait 80 camarades et leurs familles.

Nous nous dirigeons maintenant vers le quartier Saint-Victor où a lieu le rassemblement général.

Si la tâche a été lourde pour l'organisation de ce pèlerinage, nous avons la joie de constater que tout le monde a répondu à notre appel. Cent cinquante anciens combattants des 151e et 351e R. I. se placent sous les ordres du Commandant Bourgoin et des Lieutenants Remise et Moquet, du 151e R. I.

Ce n'est pas une petite affaire que de faire mettre par rangs de six 150 poilus qui se retrouvent après dix-huit ans d'écart, qui s'embrassent volontiers et qui ont tant de choses à se dire.

Les sympathiques Lieutenants qui nous encadrent en savent quelque chose, ils ont même eu chaud et nous l'ont avoué après ! Mais leur bonne volonté et leur patience font que chacun se souvient que la discipline faisant la force principale des armées (nous l'avons appris autrefois). En un instant, on se reprend, on s'aligne; on fait même de sérieux efforts, n'est-ce pas, Giroux ?

Notre troupe est maintenant en ordre parfait, le temps est superbe et le soleil éclatant.

Voici que les éclaireurs cyclistes précédant le 151e arrivent, quelques instants après, le Colonel de Lattre de Tassigny arrête son bataillon d'honneur, se dirige vers le groupe des anciens combattants, lesquels instinctivement rectifient la position. Il dit quelques mots aimables à chacun et remet à ceux qui ne l'ont pas encore l'insigne du régiment que les camarades fixent à leur béret.

Maintenant la belle musique de notre régiment, la plus belle de France, défile en jouant la Marche du 151e R. I. Le Commandant Bourgoin prend le commandement de notre groupe et nous nous plaçons derrière la musique, c'est-à-dire devant le Colonel, le drapeau et le bataillon, insigne honneur que nous devons à notre Colonel et dont Rancourt-Verdun saura toujours se souvenir.

Les anciens, guidés par la musique, que commande avec autorité le chef Massinon, marchent au pas, oui, au pas cadencé, comme la troupe; ils se redressent, ils ont repris l'air martial et, le jarret tendu, la tête haute, ils défilent dans Verdun où ils sont acclamés par une population enthousiaste.

Nous arrivons au monument aux morts.

Le régiment s'aligne face au monument, les anciens combattants se groupent sur le terre-plein où se trouvent déjà les délégations d'A. C. de Verdun avec leurs drapeaux et les personnalités civiles et militaires. Nous avons la joie de retrouver là notre cher président d'honneur, le Général Boulet-Desbareau et le Général de Bellaigne de Bughas.

Quand arriva le Général Giraud, commandant de la 6e Région, accompagné du Général Rivière, gouverneur de Verdun; du Général Lebleu, commandant un des secteurs fortifiés de Metz, et du Général d'Arras, il fut salué par notre belle musique, tandis que le bataillon présentait les armes.

La *Marseillaise* retentit. Puis, tandis que s'élevaient les notes émouvantes de la sonnerie *Aux Morts*, des gerbes de fleurs furent déposées au pied du monument par le Colonel de Lattre de Tassigny, par Mayer, notre président, par Pauchant, président du groupe du Nord, et par Dehan pour le 44e Territorial.

Le 151e se dirige maintenant vers le monument de la Victoire en passant sous la « Porte Chaussée », geste symbolique et insigne honneur.

Devant le monument, les personnalités civiles et militaires sont groupées. Sur les degrés du monument se tenait la Nouba du 6e Régiment de Tirailleurs marocains. Une compagnie d'honneur avec drapeau, commandée par le Colonel Kœltz, formait la haie de chaque côté du grand escalier, au premier rang duquel étaient alignés les drapeaux des régiments de la garnison de Verdun.

C'est entre une double haie de troupe et d'une foule immense que nous allons défiler. Rien à nos yeux ne pourra décrire la splendeur de ce décor, car il y a pour éclairer ce spectacle grandiose un soleil éclatant qui joue sur les couleurs vives de tous les uniformes.

Dans un style impeccable, magnifique, la musique, le 151e et les anciens défilent fièrement et, au commandement de tête droite, portent leur regard sur le monument qu'ils ne peuvent malheureusement contempler qu'un instant.

La foule manifeste sa joie par des cris de : « Vive le 151e ! Vivent les anciens ! » Des bravos éclatent, des chapeaux voltigent. Après le passage du 151e et des anciens qui se dirigent vers la caserne Miribel, le détachement du 6e Tirailleurs rendit les honneurs aux drapeaux, tandis que la Nouba sonnait *Au champ* et jouait *La Marseillaise*.

Notre colonne traverse ainsi Verdun, toujours au pas cadencé et, musique en tête, entre dans la cour de son ancienne caserne.

A ce moment, le 4e Régiment de Dragons portés, commandé par le Colonel Lacroix, présente les armes. Le 151e Régiment défile devant lui. Même honneur fut rendu par notre Régiment au 4e R. D. P.

Une consigne libérale avait permis à la population civile de pénétrer dans le quartier du 4e R. D. P. Les familles d'officiers et de nos camarades y étaient particulièrement nombreuses. Un emplacement avait été réservé aux anciens de Rancourt-Verdun de Paris et de Roubaix à gauche, en entrant, et, à droite, aux anciens du 44e R. I. T.

L'entrée du Général Giraud est de nouveau saluée par la musique de notre Régiment; accompagné du Général d'Arras, il passe en revue la troupe et les anciens.

Durant cette cérémonie, il y a pour nous tous un moment bien émouvant : c'est celui où notre Colonel, pour faire rendre les honneurs au Général Giraud, commande: « Pour le 151e Régiment d'Infanterie et les anciens,

à mon commandement ! »

Cet ordre venant du chef incomparable que l'on estime et que l'on aime nous rend très fiers; notre Colonel, au cœur si sensible, a dû penser à l'occasion de ce pieux pèlerinage du souvenir que ce commandement, fait sans doute en cette unique circonstance, irait droit au cœur de tous.

Inauguration des plaques de marbre. — La plaque de marbre qui est apposée sur le corps de garde de la caserne Miribel porte gravé le texte suivant :

« Le 151e Régiment d'Infanterie en garnison à Verdun depuis le 15 avril 1898 est parti de ce quartier le 31 juillet 1914 pour la grande guerre où il s'est illustré en gagnant la fourragère aux couleurs de la médaille militaire. »

De son côté, le 44e Territorial s'est associé à notre geste et a participé à la cérémonie en faisant également graver une plaque de marbre qui a été placée sur la salle de service de la caserne.

Quand les voiles tricolores eurent démasqué les plaques de marbre, devant les Généraux Giraud, Rivière, Le Bleu, Boulet Desbareau, de Bellaigne de Bûghas, devant le Député-Maire de Verdun, le Général d'Arras, au nom de la 2e Brigade légère mécanique, dit sa joie d'accueillir le 151e Régiment d'Infanterie et ses vaillants anciens dans ce quartier qui fut le leur et où ils préparèrent la revanche.

Il ajoute que le souvenir des anciens de ce Régiment était pieusement conservé par le 4e Dragons et que désormais il le sera d'une manière plus tangible grâce au marbre unissant un passé riche de gloire à un avenir riche d'espérances.

Et c'est au tour de notre président :

« Avant 1914, dit-il, quand pour nous, soldats du temps de paix, l'horizon de nos vies se présentait joyeux et certain, Verdun, sentinelle à l'Est, était entouré par un cordon de casernes et de quartiers militaires.

« Fantassins du 151e Régiment d'Infanterie, nous connaissions tous, et pour cause, la caserne Miribel. Que d'heureux souvenirs de nos vingt ans dispersés aux murs de ces vieux bâtiments avant notre départ dans la vie civile.

« Puis les périodes de vingt-huit jours se succèdent. Et brusquement rappelés par les affiches de la mobilisation, nous retrouvions ces bâtiments avant notre départ vers une vie nouvelle et terrible où, le 31 juillet 1914, les camarades de l'active nous avaient précédés.

« Ce que fut notre vie, ce que fut cet enfer d'août 1914 à novembre 1918, vous le savez ! Et vous savez aussi avec quel farouche orgueil ceux qui étaient fiers d'appartenir au 151e Régiment d'Infanterie eurent à cœur de maintenir la renommée de ce splendide régiment.

« Surtout aux périodes les plus pénibles, quand, accrochés aux Hauts-de-Meuse, entre le tumulte des combats journaliers, nous apercevions, se détachant sur le ciel, les silhouettes familières de la citadelle, de la cathédrale et de l'hôtel de ville, dont nous avions juré d'interdire l'accès à l'ennemi.

« Le 151e et le 351e ont tenu leur serment !

« Puis ce fut la fuite des heures, les années passèrent et Rancourt-Verdun prit naissance avec l'espoir de regrouper les camarades de combat survivants de ces dures épreuves.

« Passons vite pour arriver à la belle initiative de M. le Colonel de Lattre de Tassigny, commandant le 151e R. I., qui sut donner un merveilleux essor à notre groupement en prolongeant ses racines jusqu'à nos chers camarades de l'active.

« Mon Colonel, nous ne saurons jamais assez vous remercier des sentiments d'affectueuse camaraderie que vous ne cessez de nous témoigner; nous resterons toujours vos soldats !

« Récemment, une idée généreuse a été conçue : celle de rappeler par une simple plaque de marbre que c'est d'ici, de Miribel, qu'à travers les groupes angoissés et silencieux des enfants, des femmes, des vieillards, le 151e R. I. est parti vers la mort et vers la gloire.

« Que de camarades tombés de 1914 à 1918 ou disparus peu à peu depuis manqueraient à l'appel si le clairon attaquait maintenant l'arabesque de cette sonnerie.

« Mais nous sommes encore nombreux, les survivants, qui pouvons exprimer notre sincère gratitude à M. le Général Giraud, commandant la 6e Région, qui a permis cette glorieuse journée du souvenir.

« Nos vifs remerciements vont également à :

« M. le Général Rivière, gouverneur de Verdun;

« M. le Général d'Arras, qui a pris si chaleureusement à cœur la réalisation de notre pieux pèlerinage;

« M. Thiébaut, Député-Maire;

« A notre cher président d'honneur, M. le Général Boulet-Desbareau;

« A toutes les personnalités civiles et militaires qui ont bien voulu honorer de leur présence cette pieuse cérémonie.

« Nous remercions enfin tout particulièrement M. le Colonel Lacroix, commandant le 4e Régiment de Dragons, d'avoir si cordialement accepté que cette plaque soit placée sur le mur de l'ancienne caserne d'infanterie devenue le quartier de cavalerie de son valeureux Régiment. Dragons du 4e, nous vous passons la consigne avec confiance !

« Dragons ou fantassins, ce sont des enfants de France qui assureront la garde de ce marbre qui, dans sa simplicité voulue, atteste les vertus éternelles de ce noble pays qui font qu'un chef commande et qu'un peuple survit. »

Notre camarade Pauchant, président du groupement de Rancourt-Verdun du Nord, et notre ami Dehan, pour le 44e R. I. T., prennent ensuite la parole, mais, faute de

GETTING - JONAS - TITAN

Société Anonyme au Capital de 5.400.000 frs

Anjou : 05-50 05-51 05-52

29bis, Rue d'Astorg PARIS (8e)

Courroie TITAN en cuir sur champ s'emploie sur toutes les transmissions

TITAN

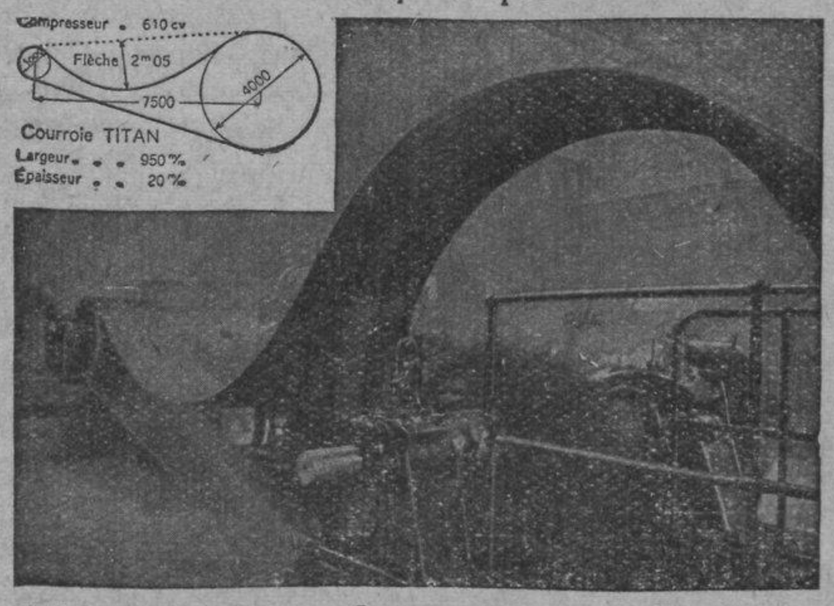

TITAN

Réduisez l'importance de votre stock de courroies

en utilisant la **"TITAN-JUMEX"** *brevetée S. C. D. G.*

On peut la découper en toutes largeurs utilisables immédiatement

Courroies plates en cuir "GÉJI Chêne et Chrome. Courroies en textiles, coton balata, poil de chameau, caoutchouc, pour transmissions et transporteur, Courroie TITAN-TRANSPORT" brevetée, pour élévateurs à godets et transporteurs Cuirs emboutis, engrenages, cuirs verts.

place, nous regrettons de ne pouvoir insérer leurs allocutions.

Puis notre Colonel exprima sa reconnaissance au Général Giraud, gouverneur de Metz, aux Généraux Rivière, d'Arras, au Colonel Lacroix. Il souligna que la présence du Général Giraud était un geste de chef qui allait droit au cœur des ses subordonnés.

Il salua la mémoire des 4.000 morts des 151e et 351e R. I. et 44e R. I. T., rappela aux anciens la grande espérance qu'ils avaient conçue et qui vient de se réaliser. Notre Colonel associa de grand cœur le 44e Territorial à cette belle manifestation.

Aux anciens, il dit : « Mes chers amis du 151e R. I. et du 351e R. I., qui avez vaillamment gagné la fourragère au Mort-Homme, à Bras et à Douaumont, ce 5 juin, nous le vivons aujourd'hui et je vous en remercie ».

Et, en terminant, notre Colonel, s'adressant à ses soldats, il leur dit : « Le 151e R.I. mêlé à ses anciens ne forme qu'un seul cœur, qu'une seule âme. Vivez intérieurement cette journée de pèlerinage, laissez l'émotion monter sincèrement en vous, sentez que si vous êtes le présent, qu'il faut vivre ardemment, il y a un passé de gloire qu'il faut connaître, aimer, respecter pieusement et dont il faut toujours être digne ».

Enfin, le Général Giraud donna une émouvante conclusion à cette belle manifestation :

« Les soldats des 151e R. I., 351e et 44e R. I. T. furent de ceux auxquels Verdun doit son inviolabilité. Les jeunes d'aujourd'hui, dit-il, constituent l'avenir militaire de la France et son avenir civil. Rappelez-vous, ajouta-t-il, qu'un régiment vit sur la gloire qu'il a acquise et sur l'importante mission qui lui est confiée.

« A Metz, le pays compte sur nous, ayez confiance en votre chef comme j'ai confiance en vous-même. »

Aussitôt après cette cérémonie, le 151e R. I. précédé de la musique regagne ses cantonnements cependant que la 4e R. D. P. reprend possession de son casernement.

Le Colonel Lacroix nous invite très aimablement à visiter la caserne Miribel, entre autre et tout particulièrement le réfectoire du 1er escadron de la compagnie Roy, sur le parquet duquel nous voyons tracé en poudre de couleur au centre d'un motif artistique genre mosaïque : « Honneur au 151e ». Ce travail délicatement exécuté méritait d'être signalé et nous en profitons pour en remercier les auteurs, tout en les félicitant.

A l'Hôtel de Ville. — Dans la salle d'honneur, M. Gaston Thiébaut, Député-Maire, assisté des Conseillers municipaux, reçoit officiellement les personnalités civiles et militaires. Nous notons la présence de M. le Général Giraud, M. le Général Rivière, M. le Général Le Bleu, M. le Général Boulet-Desbareau, M. le Général Bellaigue de Bughas, M. le Colonel de Lattre de Tassigny, commandant le 151e R. I., M. le Colonel Lacroix, commandant le 4e Régiment de Dragons, M. le Colonel Dody, commandant le 150e R. I., Mme de Lattre, Mlle Bruneau représentant son père M. le Colonel Bruneau, commandant le 511e Régiment de Chars d'assaut, M. l'Abbé Bouvet, aumônier de l'hôpital militaire de Metz, Mme Alfred Mayer, M. Pauchant, président du groupe du Nord de Rancourt-Verdun, plusieurs de nos camarades, etc.

Dns une émouvante allocution, M. Gaston Thiébaut, en souhaitant la bienvenue aux hôtes de Verdun, souligne la portée du geste qu'ils venaient d'accomplir. Il remercie le 151e R. I. en la personne de son chef le Colonel de Lattre de Tassigny d'avoir montré à la population de Verdun son ancien régiment d'élite qui s'est particulièrement distingué au Mort-Homme pendant la grande guerre.

Il rappelle les violents combats de la bataille de Verdun et notamment ceux de Bras et Samogneux où se sont illustrés le 351e R. I. et le 44e Territorial. C'est d'ailleurs étreint d'une profonde émotion que M. Gaston Thiébaut reparle de Samogneux, sa ville natale, où reposent ses ancêtres. Il dit sa foi en la valeur de l'armée française et en son héroïsme et termine en souhaitant l'union de tous les Français.

En quelques mots, le Colonel de Lattre et notre ami Pauchant remercient chaleureusement M. Gaston Thiébaut, Député-Maire, de l'accueil que la municipalité et la population verdunoise ont réservé au 151e R. I. et aux anciens combattants.

Puis le Maire de Verdun invite les personnalités à signer le Livre d'Or. Notre président, fatigué, s'étant fait excuser, c'est Mme Mayer qui signe pour lui. Six jeunes soldats du 151e, de pères tués à l'ennemi, apposèrent également leurs signatures, affirmant une fois de plus la fraternelle union des jeunes et de leurs aînés.

La municipalité de Verdun offrit ensuite un vin d'honneur à ses hôtes à l'Hôtel des Sociétés pendant que la musique du 151e R. I. joue les plus beaux morceaux de son répertoire.

Par groupes, nous rejoignons l'Hôtel Continental où a lieu le déjeuner. Un grand banquet de 450 couverts réunit tous les officiers du 151e R. I., les anciens de Rancourt-Verdun et leurs familles et une délégation meusienne.

A la table d'honneur ont pris place : le Colonel de Lattre de Tassigny, commandant le 151e; à sa droite Mme A. Mayer, le Général Boulet-Desbareau, le Capitaine Panau et Martarèche; à sa gauche, le Colonel Lacroix, commandant le 4e Régiment de Dragons, l'Abbé Bouvet, aumônier de la 42e D. I. et le capitaine Bernard, du groupe du Nord; vis-à-vis de notre Colonel, le Général Bellaigue de Bughas et à sa droite Mme de Lattre, le Général d'Arras, notre président A. Mayer, Chapart, Dautruche; à sa gauche, Pauchant, président de Roubaix, Chaillet, Gadenne et Applaincourt.

A l'issue du repas, le Colonel de Lattre de Tassigny donne lecture d'une belle lettre qu'il a reçue de M. le Colonel Stelhe, directeur de l'Infanterie, s'excusant de ne pouvoir assister aux belles cérémonies de notre pèlerinage, retenu à Paris par les devoirs de sa charge, et félicitant affectueusement notre Colonel et les anciens de leur belle initiative.

Des excuses également du Commandant Basteau, membre de notre association, qui s'associe de tout cœur au Colonel de Lattre et aux anciens.

Notre Colonel, avec émotion, remercie le Général d'Arras et le Colonel Lacroix de l'avoir aidé à l'organisation de cette belle fête, ainsi que les personnalités qui ont à le remercier de tout cœur et à l'assurer de la grande affection et de l'inaltérable reconnaissance de tous les camarades anciens combattants de son splendide Régiment et du 351e ».

Un triple ban vient appuyer les paroles, bien voulu honorer de leur présence ce déjeuner fraternel. Chaque remerciement est ponctué de bravos et de triples bans.

Mayer, notre président, s'adressant à notre Colonel s'exprime en ces termes : « Je tiens, après les émouvantes cérémonies

DÉMÉNAGEMENTS

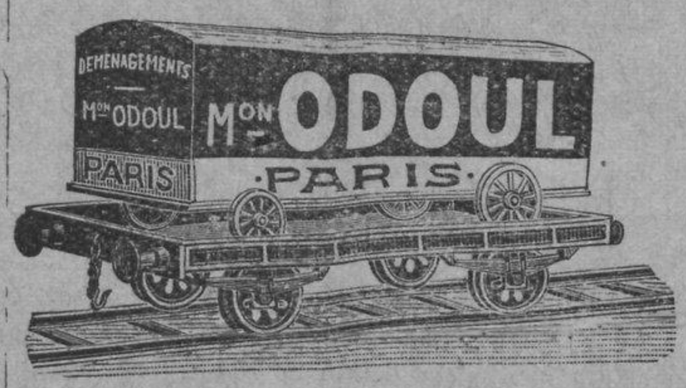

51, RUE BICHAT, 51
- PARIS -

Téléphone :
3 LIGNES groupées sous le N° COMBAT 10-30

SUCCURSALE :
1, RUE DE LONDRES
Téléphone : TRINITE 13-31

GARDE-MEUBLES
Tout en Ciment Armé et Cases séparées

Remise aux Lecteurs sur rappel du No 35.26 { 6 % sur Travaux PARIS et Garde-Meubles
3,50 % sur Travaux pà Voie Férrée et Autos

de la matinée et dans cette ambiance de fraternité, à dire à M. le Colonel de Lattre de Tassigny, notre Colonel au cœur incomparable, combien nous sommes heureux et combien nous sommes fiers. Je tiens aussi combien sincères, de notre président et notre camarade, le Capitaine Bernard, un des héros du 351e, entonne, avec ses camarades, à l'adresse de notre Colonel, un chaleureux vivat, comme on sait le faire dans le Nord; mais chanté avec une grande ferveur, ce vivat étreint toute l'assistance.

Mais l'heure avance et chacun prend place dans les cars qui doivent nous conduire aux champs de bataille. Le paysage ne nous est pas inconnu, mais il a repris une végétation qui n'existait pas de notre temps. Les éléments de tranchées et les boyaux sont encore marqués, mais en partie comblés; les trous d'obus eux-mêmes semblent de bien petites cuvettes, alors que nous connaissions tous les fameux trous de 210 pour nous y être réfugiés bien souvent.

Nous descendons au Mort-Homme, premier point de notre itinéraire.

Le Commandant de Sainte-Croix, actuellement à l'état-major de la Région fortifiée de Metz, qui fut un des brillants officiers de notre régiment, commente techniquement les batailles du Mort-Homme. Du sommet, où nous sommes, il nous fait revivre les combats auxquels nous avons pris part, tout en indiquant d'une façon précise les emplacements que nous occupions.

L'auditoire, en demi-cercle, derrière le Commandant de Sainte-Croix, écoute attentivement et les jeunes soldats, avec un intérêt passionné, suivent ses explications.

Nous nous dirigeons maintenant vers Bras. Le trajet est court. Notre camarade le Capitaine Bernard, qui va faire l'historique de l'attaque de Verdun, fait placer sur un arbre une grande carte indiquant le secteur tenu par le 351e R. I. Il retrace très simplement les journées précédant l'offensive, s'excuse d'être obligé de se citer; le fait avec modestie et au contraire souligne la vaillance de ses hommes; il cite nos deux bons camarades Coustenoble et Canesson et fait un remarquable exposé des combats.

Après lui, le Général d'Arras précise l'emplacement des troupes et le déroulement de la bataille.

En route pour Douaumont, nous laissons sur la gauche la tranchée des baïonnettes où nous aurions bien voulu nous incliner, mais nous n'en avons pas le temps.

En attendant le rassemblement général, nous en profitons pour visiter l'ossuaire que nous avions vu en excursion, il y a une douzaine d'années et qui n'était alors qu'un bâtiment de bois où, dans de grandes caisses ouvertes, on pouvait voir les ossements des soldats tombés dans les différents secteurs de ce lieu de carnage.

C'est maintenant un imposant monument qui s'aperçoit de très loin et qui, dès que l'on y pénètre, invite le visiteur au silence et au recueillement.

Extérieurement et au centre de l'ossuaire ont pris place les anciens de Rancourt-Verdun et leurs familles; quelques marches plus bas, le Général d'Arras, le Colonel de Lattre de Tassigny et le Général Boulet-Desbareau; à droite et à gauche sont massés les soldats du bataillon d'honneur du 151e R. I. et tous leurs officiers.

Puis le Général d'Arras, en termes énergiques, fit un exposé de la bataille de Verdun et rendit hommage à la bravoure de tous en saluant la mémoire de ceux qui sont morts en ces terribles journées pour la gloire et la défense de la Patrie.

C'est maintenant notre cher président d'honneur le Général Boulet-Desbareau qui, dans un magnifique discours, fait l'apologie du soldat et du réserviste français : « Partout, nos soldats ont fait vaillamment leur devoir, mais c'est dans l'enfer de la bataille de Verdun et plus particulièrement sous les trombes d'acier des premiers jours de la ruée que, luttant désespérément un contre dix, le soldat français s'est imposé à l'admiration du monde entier, des générations futures, par sa ténacité, son esprit de sacrifice, sa volonté ardente de sauver la Patrie ». Il termine en remerciant affectueusement le Général d'Arras et le Colonel de Lattre de Tassigny.

Le temps passe, et c'est maintenant le crépuscule; l'ombre gagne le cimetière de 18.000 croix. Notre Colonel tient l'auditoire sous le charme de sa parole.

Il demande à ses jeunes soldats de contempler ce spectacle et de réfléchir.

Il leur parle paternellement, les magnétise. Mieux qu'au commandement, tous les jeunes se sont tournés vers les tombes et pleurent.

Ces paroles, dans la bouche d'un chef, de notre Colonel, prononcées dans ce décor d'une incomparable grandeur, où les ombres des disparus semblaient se profiler sur le paysage, firent passer sur les assistants un souffle patriotique.

Et c'est le retour à Verdun. Cependant nous faisons halte une dernière fois au cimetière du faubourg Pavé, où, pieusement, notre camarade et vice-président Chaillet et le Capitaine Lafont, du 151e R.I., déposèrent une gerbe de fleurs au monument des sept soldats inconnus; le huitième reposant sous l'Arc de Triomphe de l'Etoile.

Il est 21 h. 30 quand nous nous retrouvons à l'Hôtel Continental. La journée a été bien remplie, pas une minute n'a été perdue et, malgré soi, on revit les émouvantes cérémonies qui se sont déroulées trop vite à notre gré.

L'horaire de notre retour prévoyait 19 h. 30, ce qui nous aurait permis de dîner sommairement et d'aller, dès 21 heures, écouter le concert donné par la musique du 151e R. I. au kiosque de la promenade de la Digue. Les anciens en ont vu d'autres, ils ont connu les jours sans ravitaillement, et les voilà partis pour applaudir leurs musiciens !

La place est noire de monde, tous les Verdunois sont là ainsi que les habitants des cantons voisins.

Ils applaudissement à tout rompre la musique qui joue, siffie et chante; chaque morceau est bissé. Mais la *Marseillaise* éclate, les chapeaux se lèvent et c'est la fin. En quittant le kiosque, la musique jouera encore dans Verdun, suivie d'une foule énorme.

Dans les rues, c'est maintenant un embouteillage incroyable, il faut attendre que, petit à petit, ce flot humain puisse s'écouler.

A ce moment, une retraite aux flambeaux organisée par le 150e R. I. parcourt les rues de la ville et la belle musique de ce Régiment frère joue en notre honneur la *Marche du 151e R. I.* Une belle réception avait été organisée au Cercle Militaire en l'honneur des officiers du 151e et des anciens de Rancourt-Verdun. Ce sont nos camarades Chaillet, vice-président, et Chapart, secrétaire général, qui ont l'honneur de représenter notre association. Ils présentent les excuses de notre président qui, à peine convalescent, a dû rester à l'hôtel.

M. le Général Rivière, gouverneur de Verdun, et M. le Général d'Arras lèvent leur coupe en l'honneur de Rancourt-Verdun et à la gloire de l'armée française. Au moment de reprendre congé, Chaillet et Chapart ont le plaisir de retrouver parmi les nombreux officiers présents le Capitaine Guérard, du 6e Marocains, ancien Lieutenant à la 19e Cie du 351e R. I.

Minuit est proche. Les camarades dînent ou plutôt soupent et rendez-vous est donné pour le lendemain où nous devons prendre le train qui nous conduira à Metz.

Notre cher président et Mme Mayer sont pris en voiture par nos amis Declercq, de sorte que le voyage sera pour lui moins fatigant.

Dès notre arrivée en gare de Metz, nous trouvons une délégation d'officiers du 151e R. I. conduite par le Lieutenant-Colonel du Couédic et le Lieutenant-Colonel Montet.

Nous nous rendons à la chapelle Sainte-Thérèse où le service religieux, consacré à la mémoire des morts des 151e et 351e R. I. est déjà commencé, mais pour nous permettre d'assister entièrement à l'office, une autre messe sera dite à 12 h. 15.

Après quoi tous les camarades se dirigent vers la caserne Grossetti où la musique nous donne une aubade pour nous seuls ! C'est une grande joie pour les anciens. Cette joie devient du délire quand les musiciens jouent et chantent la marche de Rancourt-Verdun; une délicate attention de plus à l'actif de notre Colonel.

Nous passons maintenant à table. Les salles sont délicieusement décorées, les tables garnies de fleurs et tout le monde fraternellement mêlé.

Dns l'une des salles se trouvent les camarades de Roubaix, leurs familles, les officiers, sous-officiers et soldats du Régiment; dans la grande salle, Rancourt-Verdun de Paris. A la table d'honneur, notre Colonel; à sa droite, Mme A. Mayer, Chaillet, Mme Chaillet, Herbaut; à sa gauche, Mme Bernard, Pauchant, président de Roubaix, le Capitaine Bernard et Giroux. Face au Colonel, Mayer, président de Rancourt-Verdun de Paris; à sa droite, Mme de Lattre; à sa gauche, Mme Herbaut.

Que dire du repas ? Il fut excellent et admirablement servi. Les cuisiniers ne sont pas des cuistots, ils possèdent leur métier avec maîtrise et ils seraient dignes de tenir la place de chefs dans les restaurants les plus cotés; on ne peut que leur adresser toutes nos félicitations ainsi qu'aux serveurs.

Au café, le Colonel de Lattre de Tassigny se lève et prend la parole :

« Mes chers amis, ce glorieux pèlerinage du souvenir que nous attendions tous avec impatience s'achève aujourd'hui.

« De tous les côtés me parviennent des témoignages de sympathie de personnes n'ayant pu y assister; j'ai reçu entre autres une bien belle lettre de Mme Moisson, veuve du Général Moisson, du Père La Victoire, appellation dont il était si fier (lecture de la lettre de Mme Moisson).

« C'est avec une grande joie que je puis vous assurer que les cérémonies auxquelles vous avez pris part et votre tenue qui a été magnifique ont vivement impressionné la population de Verdun. Nous assistons ici à un déjeuner intime et fraternel; les jeunes et les anciens ne forment plus qu'un seul être vivant et je sais que vous avez maintenant bien pénétré le mystère de l'âme du 151e.

« Dans trois mois, je vais quitter le régiment à la tête duquel j'ai passé deux années sans ménager ni mes peines, ni mes efforts, efforts qui avec la collaboration si convaincue et si généreuse de mes officiers et de tous mes cadres m'ont permis de donner à tous mes soldats cette âme dont la sincérité ardente vous émeut. Ce spectacle d'hier et d'aujourd'hui je ne le reverrai plus, c'est la dernière fois ! »

Notre Colonel est très ému, c'est la gorge serrée qu'il parle et l'on comprend le chagrin qu'il éprouve à l'idée de quitter une aussi belle unité.

L'assemblée entière partage l'émotion de notre Colonel et bien des yeux s'embuent de larmes. Une grande ovation est faite au Colonel.

Notre camarade le Capitaine Bernard prend alors la parole et s'adressant au Colonel lui dit :

« Mon Colonel, nous venons de vivre, au cours de ces deux journées que nous avons passées auprès de vous et parmi nos camarades de l'armée active, des moments d'indicible, d'inoubliable émotion. La vue des champs de bataille où nous avons jadis combattu et où sont tombés nos camarades, les cérémonies grandioses auxquelles vous nous avez fait assister, les gestes affectueux et infiniment délicats que vous avez eus à notre égard, et dont celui qui nous a le plus touchés a été de nous replacer, honneur insigne et exceptionnel, dans les rangs mêmes de notre Régiment, tout cela a évoqué pour nous, de façon poignante, le grand passé qui ne cesse de faire tressaillir nos cœurs et qui remplit toujours nos esprits. Dans ces instants, il n'est pas un seul d'entre nous qui ne se soit senti brusquement étreint, profondément remué et qui n'ait murmuré au-dedans de lui-même les vers nostalgiques du poète messin :

Je me souviens
Des jours anciens
Et je pleure...

« Oui, mon Colonel, nous, les vétérans, les chevronnés, les hommes qui ont été au feu pendant quatre années et dont la mort n'a pas voulu, nous avons pleuré !

« Mais ce n'est pas de langueur, comme dans la chanson d'automne, que nos cœurs ont été blessés ! Ce ne sont pas des larmes de tristesse et de désespérance qui ont perlé à nos yeux, — celles que nous avons versées sont des larmes douces, des larmes viriles, des larmes fières.

« Tel le géant mythologique qui reprenait vigueur en touchant la terre, nous avons revivifié notre foi, notre piété, nos affections en foulant à nouveau, après tant d'années, le sol sacré que nous avons jadis victorieusement défendu; nous avons puisé de nouvelles forces, physiques et morales, à votre contact; nous avons enfin retrempé nos espérances au spectacle splendide et réconfortant que nous a donné l'armée d'aujourd'hui.

« Hier, dans cette cité inviolée, dont le nom symbolise et résume tous les héroïsmes, aujourd'hui sur cette terre lorraine reconquise, le 151e R. I. a parlé à ses anciens. Il leur a dit : « Ayez confiance ! la grande leçon qu'ont donnée les morts n'est point perdue. Les vertus simples et superbes qu'ils ont pratiquées seront les nôtres au jour du danger. Fidèles à l'exemple que leur ont donné leurs aînés, animés, guidés par des chefs magnifiques, les jeunes gens d'aujourd'hui sont prêts pour les grandes tâches qui peuvent leur incomber demain.

« Calme, vaillante, forte, la France est toujours debout et elle marche du même pas assuré qu'autrefois vers le but et l'idéal que lui assignent des destinées immortelles « Gesta Dei per Francos ».

Les applaudissements éclatent et c'est la fin.

Les camarades de Roubaix nous quittent et se dirigent, qui vers le train, qui vers l'autocar qui vont les ramener chez eux. Quant à ceux de Paris, les uns vont en ville, les autres visitent les casernements.

Dans la caserne Grossetti, notre camarade le Capitaine L'Huillier est tout heureux de retrouver un de ses meilleurs élèves, le Lieutenant Maillot, du 151e R. I.

Tout défile sous nos yeux émerveillés : mess des sous-officiers, bars, salle de billards, salle de cinéma parlant, laboratoire de photos, limonaderie, salles de lecture, coopératives, réfectoires rappelant nos hôtelleries, salle d'honneur magnifique et unique !

Mias le temps passe et il faut également songer au retour et c'est le cœur gros que nous remercions une fois de plus notre Colonel de nous avoir fait passer ces deux splendides, mais trop courtes journées, et de l'accueil grandiose et fraternel qui nous a été réservé par lui-même et par ses officiers, sous-officiers, caporaux et soldats. Nous pouvons l'assurer que ces deux inoubliables dates des 5 et 6 juin 1937 demeureront à jamais gravées dans le cœur des anciens de Rancourt-Verdun.

Nous nous retrouvons tous à la gare. Notre Colonel serre les mains qui se tendent vers lui et ses officiers et le train s'ébranle...

Le secrétaire général : R. Chapart. *Le président :* A. Mayer.

N. B. — Notre président tient à remercier très affectueusement tous les camarades et leurs familles pour la sollicitude dont ils l'ont entouré pendant ces deux journées en faisant tout pour lui éviter la moindre fatigue.

Par ailleurs, nous nous excusons à l'avance si des camarades présents à notre pèlerinage n'ont pas été indiqués, mais le contrôle était impossible.

Que ceux-ci nous le fassent savoir et nous nous empresserons de rectifier dans le prochain numéro de l'*Echo de la F. A. R. A. C.*

A la dernière minute, nous apprenons que notre camarade Lisbonne, secrétaire général de la 69e D. I., a été victime d'un malheureux accident. Il a été renversé par un cycliste sur la voie publique et grièvement blessé. Bien qu'admirablement soigné, il a malheureusement perdu l'usage d'un œil.

Que notre camarade Lisbonne veuille bien trouver ici les meilleurs vœux et les affectueuses amitiés de tous les membres de Rancourt-Verdun.

***

COMMUNIQUE

GRAND GALA 1937 DE L'ASSOCIATION DES OFFICIERS DE RESERVE DE PARIS

L'Association des Officiers de Réserve de Paris donnera son gala de 1937 le vendredi 3 décembre prochain, à 22 heures, dans les Salons du Cercle Militaire, sous le haut patronage et en présence de nos grands chefs militaires.

Ce grand bal sera agrémenté d'attractions et d'un magnifique cotillon.

Un souper par petites tables terminera la fête.

Pour éviter toute attente à l'entrée, on peut dès maintenant se procurer des cartes en s'adressant au siège de l'Association, 39, rue Caumartin, Paris (9e) ou au Cercle Militaire, 8, place Saint-Augustin.

Prix des cartes : 50 fr., 20 fr., 15 fr. pour les membres de l'A. O. R. P. et leur famille et les O. R. en tenue.

UNE MISE EN GARDE DU MINISTRE DES PENSIONS AUX ANCIENS COMBATTANTS

Le Ministère des Pensions communique :

Le Ministre des Pensions, répétant un avertissement donné à maintes reprises, doit, une fois de plus mettre en garde les Anciens Combattants et Victimes de la Guerre contre la publicité intéressée faite par une certaine association qui, récemment encore, prenant prétexte des travaux de la Commission Interministérielle de la carte du combattant et d'une proposition de loi déposée à la Chambre des Députés, a invité les mobilisés à s'adresser à elle pour faire valoir les droits qu'ils croient avoir à cette carte.

Il est nécessaire de rappeler, comme l'a fait l'Office des Mutilés et Combattants, qu'aucune démarche accomplie avant la publication d'instructions officielles n'est susceptible d'aboutir. Les intéressés qui se laisseraient prendre à l'invitation qui leur est adressée et à qui l'on demanderait, à la suite de l'envoi gratuit des instructions et des questionnaires annoncés, le versement d'une certaine somme, perdront leur temps et leur argent.

Le Ministre des Pensions ne peut que leur conseiller d'attendre les décisions qui seront prises à la suite des travaux de la Commission Interministérielle et de se renseigner, le moment venu, auprès des offices départementaux des mutilés et combattants ou des organes relevant du Ministère des Pensions.

ŒUVRE DES VIEUX MILITAIRES

Le 4 juillet dernier, une cérémonie aussi intime qu'amicale, réunissait au siège de la Permanence, tous les membres du Comité directeur; les Présidents des sections de la région parisienne; plusieurs Présidents de sociétés amies et de nombreux amis personnels, à l'occasion du 60e anniversaire de notre dévoué Président général, M. Louis Buclon.

Au nom du Comité Directeur, notre Président administratif, M. Hamelin, retraça la vie de notre Président général. « Vous avez, dit-il, rempli tous vos devoirs au-delà de ce qui pouvait vous être demandé. Que ce soit au titre de membre de l'Assistance Publique ou de Président général de notre Œuvre, vous n'avez jamais ménagé ni votre temps ni votre peine.

« Sous votre direction, l'Œuvre des Vieux Militaires, prend chaque jour un essor plus grand. Des camarades de plus en plus nombreux viennent grossir nos rangs formant de nouvelles sections, tant à Paris qu'en province. Nos galas de Bienfaisance, organisés soit par le siège, soit par les sections ont tous remporté un succès complet. La tombola annuelle rencontre auprès de tous un accueil enthousiaste. Cette belle activité a permis de distribuer, en espèces, au cours dess exercices 1935-1936, une somme totale de *vingt-trois mille francs*, à des camarades reconnus dignes d'intérêt. Ajoutons à celà les repas gratuits (près de 2.000); les bons de viande et de charbon; les services de vestiaire et de placement, et nous conviendrons que chacun peut être fier du travail accompli.

« Tout celà est dû à notre Union, dont vous êtes, mon cher Buclon, le symbole. Aussi, est-ce de tout cœur que nous espérons vous voir de longues années encore, rester parmi nous, pour notre plus grand bien et celui de l'Œuvre des Vieux Militaires, toute entière ».

Des félicitations unanimes furent adressées à M. Buclon, et la réunion se termina par un lunch, organisé de main de maître par Mme Buclon.

Le Secrétaire général :
M. ROUZET.

Ce journal est adhérent à l'Association Nationale de la Presse Combattante.

Le Gérant MACPHERSON

Impr. G. Cavalier.
28, rue du Départ - Paris (XIVe)

Liste des Unions et Sociétés Fédérées (1)

Le Ralliement (anciens des 69e, 269e R.I. et 42e R.I.T.).
Union Nationale des Anciens Chasseurs d'Afrique.
Anciens Défenseurs de Strasbourg.
Le Burnous (anciens spahis).
La Chiffa (anciens du 24e R.I., 224e et 17e R.I.T.).
Anciens Cuirassiers de Reischoffen.
Moskowa et Argonne (anciens des 113e, 313e R.I. et 39e R.I.T.).
Au Feu (anciens sapeurs-pompiers de Paris).
Sébastopol (anciens du 74e R.I., 274e R.I. et 22e R.I.T.).
Anciens du 67e R. I.
20e et 60e D. I. (Gênes).
Anciens du 132e R. I.
La Légion.
Les Bigors (artillerie coloniale).
Solferino (anciens des 76e, 276e R. I., 36e R. I. T.).
Anciens Combattants du 331e R. I.
Anciens du 38e R. I. T.
Anciens Combattants du 25e R. I. T.
Anciens du 221e et de la 71e D. I.
Bagatelle (anc. combat. du 150e R. I. et 350e R. I.).
Anciens Sous-Officiers du Génie.
La Méchéria.
Anciens du 8e Génie.
Anciens du 201e R. I.
Anciens Combattants des 3e, 105e, 111e, 311e, 412e R.A.L.
Anciens du 46e R. I. (Vauquois).
Anciens Combattants du Spectacle.
Union des Blessés de la Face (Gueules Cassées).
Anciens Combattants du 73e R. I.
Anciens du 4e Cuirassiers.
Harmonie du XIe.
Anciens du 29e R. I. T.
Anciens du 409e R. I.
Union des A. C. et Mobilisés de la Société du Gaz de Paris.
Anciens du 23e Dragons.
Anciens Combattants des 26e et 255e R. A. C.
Amicale des A. C. des 21e, 23e, 41e, 43e R. I. Cie.
Amicale des Anciens du 272e R. I.
Anciens des 172e et 372e R. I.
Amicale du 328e R. I. et 14e R. I. T.
Amicale des Anciens du 5e R. A. P.
Association des A. C. du 11e Cuirassiers.
Anciens Combattants du 72e R. I.
Anciens Combattants des 151e, 351e R. T. (Rancourt, Verdun).
Association des 30e et 230e R. I.
Anciens de la 5e D. I.
A. C. des 51e, 251e, 402e R. I., 11e et 211e R. I. T.
Anciens des 32e, 232e R. I. et 69e R. I. T.
A. C. des 31e, 231e, R. I. et 35e R. I. T.
Les Mobilisés de l'Assurance.
28e, 228e R. I. et 18e R. I. T.
A. C. des 147e et 347e R. I.
Amicale des Militaires Anciens des 2e et 2e bis de Zouaves.
Association Nationale des Anciens Militaires des Armées de Terre et de Mer.
A. C. de la S. T. C. R. P.
Amicale des 38e et 238e R. I.
A. C. des 104e, 304e R. I. et 32e et 232e R. I. T.
Œuvre des Vieux Militaires.
Vieille Champagne 306e, 332e R. I.
Union des Volontaires Italiens dans l'Armée Française et Survivants de l'Argonne.
« Les Chamois » A. C. du 97e, 297e R. I., 108e R. I. ?
Amicale des A. C. du 279e R. I. T.
Orphelinat Agricole des A. C. de la T. C. R. P.
Ligue de Défense des Victimes de la Guerre.
Anciens Combattants Bretons.
Anciens du 401e R. I.
Anciens Combattants du 205e R. I.
Association Amicale des Anciens Militaires du Régiment des Sapeurs-Pompiers de Paris.
Engagés Volontaires Alsaciens-Lorrains.
Association Amicale des A.C. de la Banque de France.
Association des Artistes de Music-Halls A. C.
Anciens des 90e et 290e R. A. L.
« Pointez », Amicale du 5e Chasseurs à Cheval.
Amicale des Anciens Poilus du XIVe Arrondissement.
Amicale des Anciens du 1er Zouaves de Marche.
Amicale des Anciens Artilleurs du 13e Corps.
Amicale des Anciens du 115e R. I.
Amicale des Anciens du 12e Dragons.
La Djellaba.
Fédération Nationale des Combattants Volontaires de la Grande Guerre 1914-1918.
Les Radios de la Seine.
Amicale des Anciens du 34e Régiment d'Artillerie de Campagne.
Amicale des Anciens du 4e Régiment de Chasseurs à Cheval.
Anciens du 48e R. A. C.
Association du Souvenir de la 81e R. I. T.
Association Nationale des Auteurs et Compositeurs Anciens Combattants.
Amicale du 19e Chasseurs à Cheval.
Amicale des Anciens du 7e Dragons.
Amicale Parisienne des A. C. du 227e R. I.
Amicale des A. C. du 215e R. I. (Albi).
Anciens du Génie de Saint-Quentin et de l'Aisne.
Anciens du Génie de Lille.
Engagés Volontaires de 1870-71 et 1914-1918.
Association Générale des Amputés (Amputés de Guerre, Blessés en service commandé et Victimes civiles).
Société Amicale de Tir des Officiers et Sous-Officiers d'Infanterie de Réserve.
Amicale des Anciens du 4e Hussards.
Association Amicale des A.C. du 37e R.I.T.
Amicale des Anciens Combattants de la Société Française d'Architectes.
Amicale des Anciens du 163e R. A. P.
Amicale des Anciens du 12e Cuirassiers à Pied et Groupe Léger de la 7e D. C.
Amicale de la 97e D. I. T.
Amicale des Anciens du 96e R. I.
Association des Aveugles.
Anciens Combattants Montmartrois.

(1) *Etablie par ancienneté d'admission.*